

REGISTRE NUMERIQUE

REGISTRE NUMÉRIQUE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

REGISTRE NUMERIQUE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'un parc éolien sur la commune de SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

Contributions du 31/05/2021 au 05/07/2021

Rapport généré le 06/07/2021 à 12:13:16

Nombre d'avis déposés : 210

@1 - CARDIN Isabelle

Date de dépôt : Le 31/05/2021 à 15:32:57

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable à l'implantation du parc éolien de St Sauveur d'Aunis

Contribution :

Je n'accepte pas ce projet trop proche de mon domicile.

Pourquoi nous imposer ces machines "infernales" à 500 m de nos habitations alors qu'en Allemagne le minimum est de 1,5 Km pour une question de santé publique.

La santé des Français est elle moins importante que celle des Allemands ?

Où est l'écologie dans cette énergie ? l'installation de ces éoliennes qui nous arrivent par CAMION en provenance en partie de l'ETRANGER dont nous ne savons toujours pas qui financera leur démolition et que deviendrons les déchets de ces dernières quand elles seront hors service.

Merci Mr le commissaire enquêteur de tenir compte de nos remarques.

Mme Isabelle CARDIN

2 rue de l'église

17540 ANAIS

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@2 - Palisse-Juillet delphine - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 31/05/2021 à 18:29:30

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Refus du Projet de Parc Eolien sur St Sauveur D'Aunis

Contribution :

Formulation des incidences en Pièce Jointe c i- dessous

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Refus Projet Eolien.pdf\)](#)

Document : Refus Projet Eolien.pdf, page 1 sur 1

Refus du Projet Éolien lié à :

- Incidence de Localisation et Proximité :à peine 590 m des Habitations / de l'Ehpad ; ainsi qu'à 800m des écoles municipale (maternel et primaire)
- Incidence Sanitaire et Sonore (Lié aux Infrasons et Syndrome Éolien) voir :-Art.133431 du Code de la Santé Publique
- Incidence Fiscale et Financière (Perte avérée et actée de + de 46 % de La Valeur immobilière, voir de l'impossibilité de la revente du tribunal de Nantes)
- Incidence à la Covisibilité et Hors d'échelle
- Incidence visuelle lié aux expositions des ombres et lumières clignotantes diurnes et nocturnes
- De L'Atteinte à l'intégrité et quiétude paysagère-Loi dite « Paysage » 8 janvier 1993
- Incidence environnementale sur le Bio Top de la Zone Humide (Collision et surmortalité) et de la Zone naturelle animalière située à moins de 200 ou 500m du projet d'installation
- Incidence sur la réception télévisuelle/audiovisuelle (Perturbations/coupures de la TNT et Radio)
- Perte de l'attractivité Touristique (Gîtes et Locations saisonnières)
- Urbanisation des campagnes (Bloc de Béton et Structure Métallique)
- Multiplication des projets dans un rayon de 10kms autour de St Sauveur D'Aunis (Ferrières-Coucon/ St Jean de Liversay/Andilly/Longèves/Chambon)
- Incidence sur L'Emploi (main d'œuvre non Locale ou Française et sur courte échéance)
- Incidence sur l'augmentation du coût de L'Électricité
- Coût de L'Entretien et du démantèlement du Parc Éolien (entre 500 000 et 1 000 000 € /éolienne) durée maximale de vie 20 ans
- Recyclage des Éoliennes (pales et corps) ; des infrastructures d'accueil (béton et ferrailage) et des structure de raccordement

Palisse- Juillet
5 rue Abel Martin
17540 St Sauveur D'Aunis

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@3 - Sebastien - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 02/06/2021 à 01:01:31

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :NON aux Paysages défigurés, aux nuisances sonores.et massacre des cigognes.

Contribution :

Trop, c'est trop ! Non à ce projet fou qui va défigurer durablement le village de Saint Sauveur déjà impacté par les deux fermes de 10 aérogénérateurs géants de Ferrières et de Courçon les villages voisins.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

E4 - CAILLAULT Aurore

Date de dépôt : Le 02/06/2021 à 14:27:58

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Ferme Eolienne de Saint Sauveur d'Aunis Votre participation à l'Enquête Publique 31 mai au 5 juillet 2021

Contribution :

Bonjour Monsieur, Nous vous prions de trouver ci-joint notre soutien pour le projet éolien à Saint Sauveur d'Aunis. Bien cordialement Aurore CAILLAULT

Secrétaire administrative Ligne directe : +33 (0)5 46 44 20 24 <http://www.etchart-construction.fr/>
<https://www.linkedin.com/company/etchart-construction-ec/?viewAsMember=true> ZA de Belle Aire Sud
- 21, rue Galilée-17440 Aytré – France

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(image001.jpg\)](#)

Image jointe :



Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

[Télécharger la pièce jointe originale \(image002.png\)](#)

Image jointe :



Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

[Télécharger la pièce jointe originale \(BE-2021-06-051 - PREFECTURE ENQUETE PUBLIQUE-AVIS FAVORABLE PARC EOLIEN-ST SAUVEUR AUUNIS.pdf\)](#)

Document : BE-2021-06-051 - PREFECTURE ENQUETE PUBLIQUE-AVIS FAVORABLE PARC EOLIEN-ST SAUVEUR AUUNIS.pdf, page 1 sur 1



Aytré, le 2 juin 2021

PREFECTURE ENQUETES PUBLIQUES

A l'attention de Monsieur Gérard PARVERY

Courrier adressé par mail avec demande AR

projet-eolien-saint-sauveur-d-aunis@mail.registre-numerique.fr

Nos réf. : FC/AC 2021 06 051

Objet : Ferme Eolienne SAINT SAUVEUR D'AUNIS(17)

Monsieur Le commissaire Enquêteur,

Notre société basée sur La Rochelle (17) filiale d'un groupe régional indépendant (Groupe ETCHART) est une société spécialisée en travaux de Génie Civil et intervient notamment sur la construction de parcs éoliens en Nouvelle Aquitaine.

Par la présente, nous souhaitons transmettre un avis favorable sur cette enquête publique.

Ce projet est significatif en termes d'emplois et de retombées économiques pour notre activité et nous souhaitons qu'il se concrétise.

Veuillez agréer Monsieur Le Commissaire Enquêteur à nos salutations distinguées

**Directeur filiale Génie Civil et Maritime,
Franck COUVERT**



Etchart génie civil & maritime
ZA de Belle Aire Sud
21, rue Galilée
17440 Aytré
Tél. +33(0)5 46 44 20 24
larochelle@etchart-construction.fr

S.A.S au capital de 492 000 EUR
Ape 4213A
R.C.S La Rochelle 711 780 148
SIRET 711 780 148 00039
N°TVA intracommunautaire FR13 711 780 148

Etchart génie civil & maritime
est une filiale etchart construction
www.etchart-construction.fr

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

Etat : à traiter
Orientation : -
Question MO : -
Réponse MO : -
Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@5 - COUVERT FRANCK - Aytré

Date de dépôt : Le 02/06/2021 à 14:30:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Ferme Eolienne de Saint Sauveur d'Aunis Votre participation à l'Enquête Publique 31 mai au 5 juillet 2021

Contribution :

Bonjour Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-joint notre soutien pour le projet éolien à Saint Sauveur d'Aunis.

Bien cordialement

Pièce(s) jointes(s) :

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

[Télécharger la pièce jointe originale \(BE-2021-06-051 - PREFECTURE ENQUETE PUBLIQUE-AVIS FAVORABLE PARC EOLIEN-ST SAUVEUR AUUNIS.pdf\)](#)

Document : BE-2021-06-051 - PREFECTURE ENQUETE PUBLIQUE-AVIS FAVORABLE PARC EOLIEN-ST SAUVEUR AUUNIS.pdf, page 1 sur 1



Aytré, le 2 juin 2021

PREFECTURE ENQUETES PUBLIQUES

A l'attention de Monsieur Gérard PARVERY

Courrier adressé par mail avec demande AR

projet-eolien-saint-sauveur-d-aunis@mail.registre-numerique.fr

Nos réf. : FC/AC 2021 06 051

Objet : Ferme Eolienne SAINT SAUVEUR D'AUNIS(17)

Monsieur Le commissaire Enquêteur,

Notre société basée sur La Rochelle (17) filiale d'un groupe régional indépendant (Groupe ETCHART) est une société spécialisée en travaux de Génie Civil et intervient notamment sur la construction de parcs éoliens en Nouvelle Aquitaine.

Par la présente, nous souhaitons transmettre un avis favorable sur cette enquête publique.

Ce projet est significatif en termes d'emplois et de retombées économiques pour notre activité et nous souhaitons qu'il se concrétise.

Veuillez agréer Monsieur Le Commissaire Enquêteur à nos salutations distinguées

**Directeur filiale Génie Civil et Maritime,
Franck COUVERT**



Etchart génie civil & maritime
ZA de Belle Aire Sud
21, rue Galilée
17440 Aytré
Tél. +33(0)5 46 44 20 24
larochelle@etchart-construction.fr

S.A.S au capital de 492 000 EUR
Ape 4213A
R.C.S La Rochelle 711 780 148
SIRET 711 780 148 00039
N°TVA intracommunautaire FR13 711 780 148

Etchart génie civil & maritime
est une filiale etchart construction
www.etchart-construction.fr

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

Etat : à traiter
Orientation : -
Question MO : -
Réponse MO : -
Envoi CE : Non

E6 - LE BRUN, Maxime (NIORT)

Date de dépôt : Le 02/06/2021 à 14:40:05

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Ferme Eolienne de St Sauveur d'Aunis

Contribution :

Monsieur le Commissaire Enquêteur, Les structures de production d'énergie éolienne rendent concrètes les solutions aux besoins de transition énergétique nécessaires à l'évolution de la société. L'accord de Paris adopté par consensus par l'ensemble des 195 parties lors de la COP 21 en décembre 2015 est une chance unique qu'il faut saisir. L'enjeu environnemental fait partie désormais de notre quotidien. Il est important de souligner que : - En France, on constate une véritable dynamique d'emploi autour des fermes éoliennes dans les secteurs génie civil, routiers et électrique. La filière française a compté environ 20 000 emplois directs en 2020. - Pour notre société COLAS, entreprise routière en charge notamment des terrassements, création et renforcement de chemins, la construction d'un parc éolien de 8 éoliennes représentent environ 8 emplois temps plein sur une année (soit 11% de nos effectifs), sans compter les sous-traitants, locataires, fournisseurs, carrières et commerces/restaurants que nous faisons vivre grâce au chantier. - Cette activité représente environ 17% de notre Chiffre d'Affaires. Nous constatons que le marché de l'éolien est un vrai marché, mature, porteur, professionnel et pérenne. Il est à noter également que ces emplois concernent également l'entretien. Pour 8 éoliennes, ce sont les postes de deux jeunes qui s'installent avec leur famille pour y vivre et qui contribuent à dynamiser leur territoire. Ce sont aussi des équipes qui se déplacent pour l'entretien périodique sur des durées allant de quelques jours à quelques semaines, qui font vivre divers commerces, hôtels et restaurants. A la clé ce secteur peut générer un potentiel d'emplois indirects et induits liés à la conception, la construction, la maintenance et l'ingénierie...et devenir un vivier de compétences nouvelles pour la jeune génération. De plus, en général, l'implantation d'un parc de 8 éoliennes génère 500 000 euros de ressources fiscales par an, dont 70 % reviennent aux communes, 27 % au Conseil départemental et 3% à la Région, qui peuvent ensuite réinvestir dans les infrastructures, accordant donc de nouveaux marchés publics sur lesquels nous pouvons éventuellement travailler. Nous sommes ainsi très favorable pour une implantation de parcs éoliens de ce type sur notre territoire. Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pièce(s) jointe(s) :

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

[Télécharger la pièce jointe originale \(image001.png\)](#)

Image jointe :

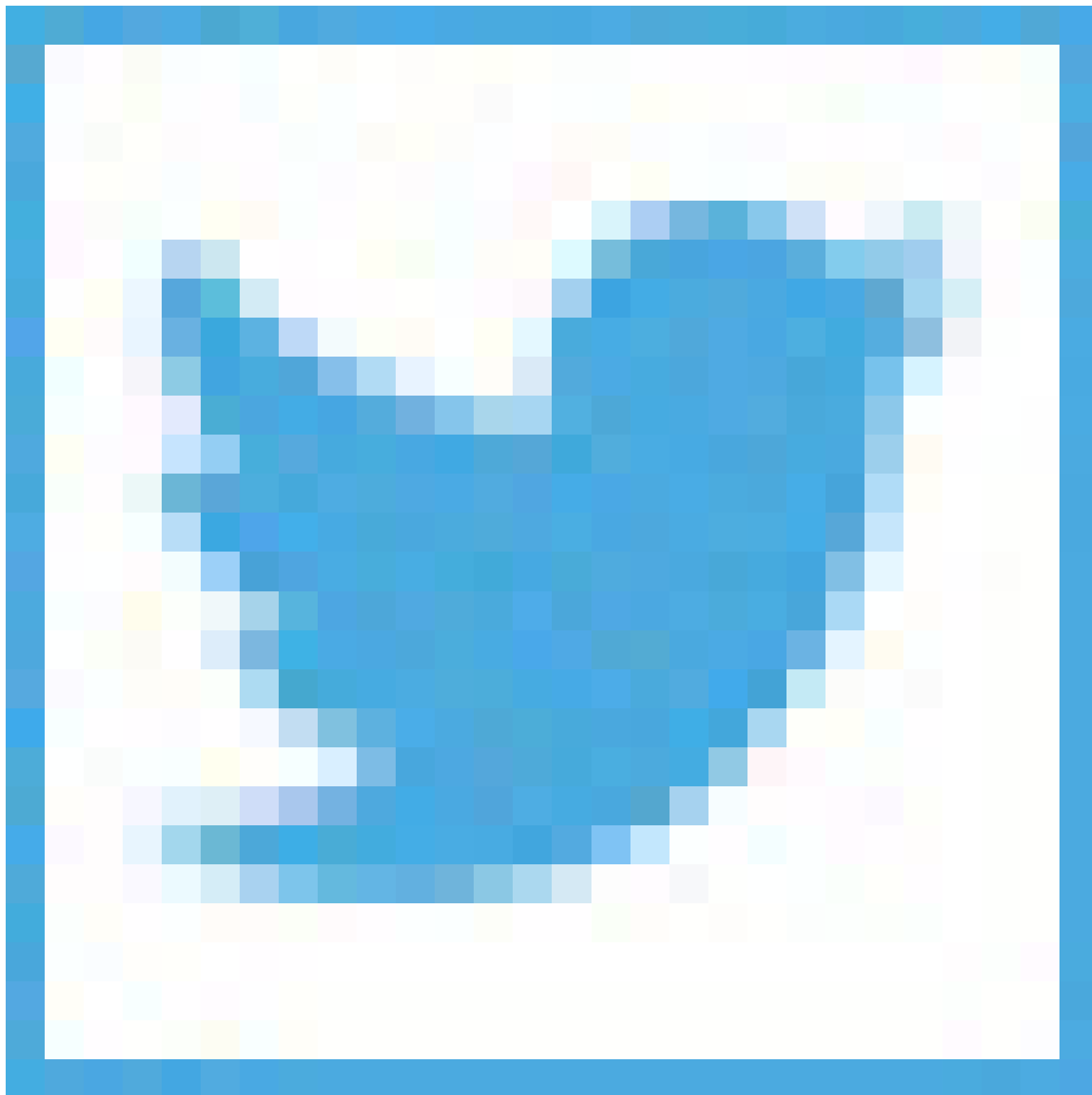


WE OPEN THE WAY

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

[Télécharger la pièce jointe originale \(image004.jpg\)](#)

Image jointe :



Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

[Télécharger la pièce jointe originale \(image005.jpg\)](#)

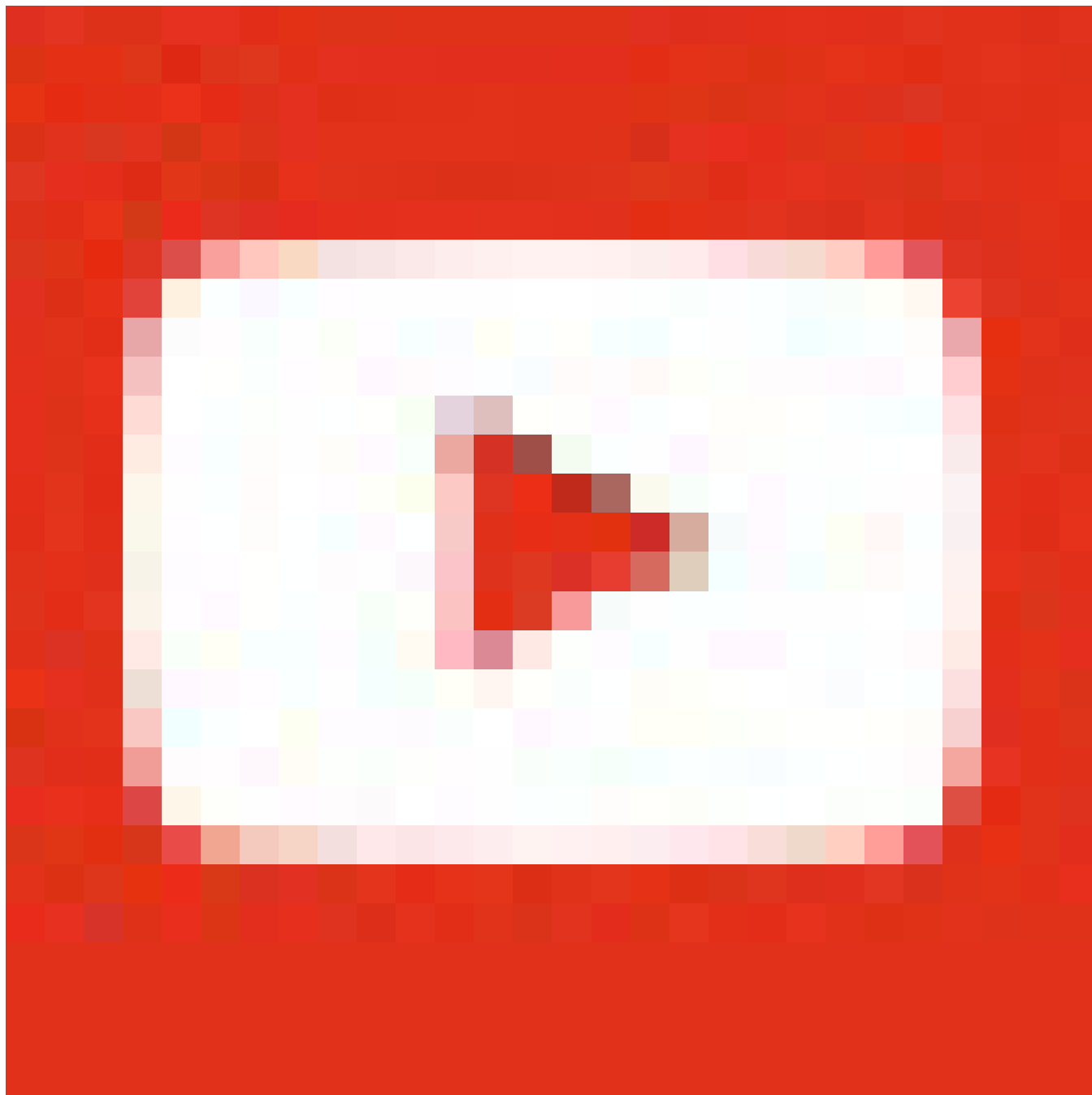
Image jointe :



Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

[Télécharger la pièce jointe originale \(image006.jpg\)](#)

Image jointe :



Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

[Télécharger la pièce jointe originale \(image007.jpg\)](#)

Image jointe :



Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

[Télécharger la pièce jointe originale \(image008.jpg\)](#)

Image jointe :



Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

[Télécharger la pièce jointe originale \(image002.jpg\)](#)

Image jointe :



Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@7 - DIEUMEGARD lionel

Date de dépôt : Le 02/06/2021 à 16:38:53

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : non aux éoliennes

Contribution :

la honte pour les décideurs ne les fait pas rougir nous les ruraux nous n'avons que nos yeux pour pleurer. la dictature nous inflige tous les jours le mal que nous subissons par ces machines infernales ,près de chez nous ,nous en avons 34 dans un rayon de 10 Km. jusqu'ou ira ce scandale?

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@8 - MARTIN Gilles - Saint-Georges-des-Agoûts

Date de dépôt : Le 02/06/2021 à 19:39:58

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : halte à l'éolien

Contribution :

Je suis contre toute installation d'éoliennes

- L'éolien industriel est une énergie intermittente, non pilotable (c'est-à-dire qu'on ne peut pas la mobiliser quand on en a besoin lors des grands froids hivernaux ou des canicules d'été, périodes anticycloniques sans vent).
- Le rendement de l'éolien est très bas (de l'ordre de 20%) ce qui veut dire qu'il faut installer 5 fois plus d'aérogénérateurs de 150m à 200m de haut pour obtenir la production théorique de l'éolienne. En 2019 en France, 8 000 éoliennes terrestres peinent à produire 5% d'électricité dont nous n'avons pas besoin et que nous revendons à perte en Europe.
- L'empreinte carbone de l'éolien est négatif quand on prend en considération la fabrication d'une éolienne au regard de sa faible production, et la nécessité de faire appel à des centrales thermiques (à gaz, à charbon, au fioul) quand il n'y a pas de vent.
- L'éolien industriel saccage nos paysages, détruit nos espèces protégées faune et flore, et les grands équilibres si fragiles de notre biodiversité.
- L'éolien industriel nuit à l'économie rurale de montagne fortement basée sur le tourisme vert, les activités de pleine nature, l'agritourisme, le pastoralisme.
- L'éolien industriel génère une baisse de la valeur du patrimoine immobilier, provoque la perte d'attractivité des territoires ruraux où viennent se ressourcer les populations urbaines, accueillir des néo-ruraux en activité ou des retraités.
- L'éolien industriel nuit gravement à la santé des populations humaines et animales ri-veraines comme le démontrent maintenant nombre d'études médicales de par le monde.
- Le lobbying intensif des multinationales du vent dont le seul but est le profit financier maximum, grâce notamment aux subventions de l'État, concoure gravement à la corruption rampante, aux prises illégales d'intérêts, aux tensions et suspicions dans nos villages.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@9 - Charrier Francis

Date de dépôt : Le 03/06/2021 à 08:37:10

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Je suis contre ce projet éolien

Contribution :

Ce projet fait encore l'objet d'une implantation dans un secteur déjà miné par les éoliennes car dans un environnement de quelques kilomètres, on compte pas moins d'une cinquantaine d'éoliennes implantées plus en projet. Il est regrettable que dans un environnement touristique demain nous aurons à présenter à des touristes restreints que des champs éoliennes. Que dire de la pollution visuelle : - la proximité de ces machines à proximité de nos résidences à 500 m environ, et de plus en plus haute

la vision de ces mats dénaturant nos collines et nos campagnes

- l'incidence sur le marché immobilier - 30 % environ et je suis bien placé pour en parler car le l'ai vécu sur ce secteur dernièrement à Anais

- l'incidence sur la faune destruction d'oiseaux, de chauve souris

- Sans parler du coût insidieux de tel investissement non rentable pour EDF et qui ne sert qu'à enrichir des fonds de pensions, des promoteurs et des propriétaires terriens et ou exploitants

_ comment expliquer que de tel projet soit rentable quand on sait qu'une éolienne ne fonctionne environ 23 % du temps que l'on a pas de possibilité de stockage et qu'en période de froid il faut prévoir un système de réchauffement de l'huile sur la tête des éoliennes. En parallèle il faut prévoir d'autres systèmes de production énergétiques polluants pour compenser les non fonctionnements de ces machines ou est l'écologie ?,

-Comment expliquer le coût d'achat par EDF des KWatts aux promoteurs environ 78 cts et refacturés aux alentours des utilisateurs à 45 cts trouver l'erreur Bien sur cette différence est compenser par tous les utilisateurs d'électricité qui bon an mal an paient sur leur facture environ 200 € par foyer

Pourquoi notre région est minée par autant d'éoliennes alors que d'autre régions n'ont aucun projets

Arrêtons les incohérences et les projets qui ne sont pas en inadéquation avec des besoins et des stratégies qui ne sont mis en place que pour des intérêts financiers

Par conséquent je suis farouchement contre ce projet d'installation sur la commune de St Sauveur d'Aunis

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

E10 -

Date de dépôt : Le 03/06/2021 à 08:49:54

Lieu de dépôt : Par email

Objet : INEO ATLANTIQUE - RESEAUX VIENNE DEUX-SEVRES - CENTRE DE TRAVAUX NIORT - SOUTIEN PROJET EOLIEN SAINT SAUVEUR D'AUNIS

Contribution :

Monsieur Le Commissaire Enquêteur, Dans le cadre de l'enquête publique qui se tient actuellement pour le projet éolien de Saint Sauveur d'Aunis, nous vous prions de bien vouloir trouver en pièce jointe, notre courrier de soutien. Vous en souhaitant bonne réception, Cordialement, Hélène FAUCON
INEO ATLANTIQUE

Agence Réseaux Vienne Deux-Sèvres

helene.faucon@engie.com

Tel 05.49.32.97.97

ENGIE Axima, ENGIE Cofely, ENGIE Ineo
et ENGIE Réseaux deviennent ENGIE Solutions

engie-solutions.com

Ineo Atlantique – Agence réseaux Vienne Deux-Sèvres 282 rue Jean Jaurès
79000 Niort

Pensez à l'environnement avant d'imprimer ce message N.B. : Je suis joignable de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 le lundi mardi et jeudi, de 8h à 12h le mercredi, de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 le vendredi
ENGIE Mail Disclaimer: <http://www.engie.com/disclaimer/>

Pièce(s) jointe(s) :

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

[Télécharger la pièce jointe originale \(image001.png\)](#)

Image jointe :



Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

[Télécharger la pièce jointe originale \(image002.jpg\)](#)

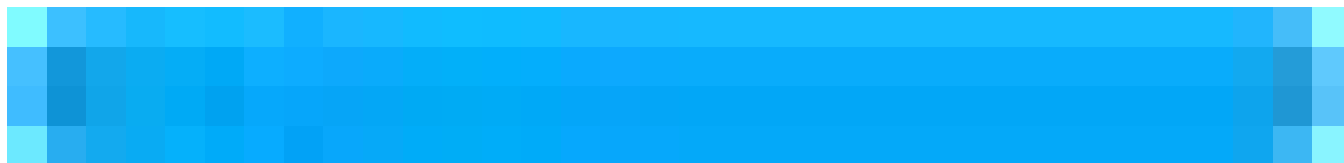
Image jointe :



Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

[Télécharger la pièce jointe originale \(image003.jpg\)](#)

Image jointe :



Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

[Télécharger la pièce jointe originale \(image004.jpg\)](#)

Image jointe :



[Télécharger la pièce jointe originale \(03.06.21 SOUTIEN PROJET EOLIEN SAINT SAUVEUR D'AUNIS - AS.pdf\)](#)

Document : 03.06.21 SOUTIEN PROJET EOLIEN SAINT SAUVEUR D'AUNIS - AS.pdf, page 1 sur 2



Mairie de Saint Sauveur d'Aunis
A l'attention de Monsieur Le Commissaire Enquêteur
Place de la Mairie
17540 SAINT SAUVEUR D'AUNIS

Objet : Soutien au projet éolien

Niort, le 3 Juin 2021

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Notre Société, spécialisée dans le génie civil et le câblage des réseaux, emploie actuellement 100 salariés.

Une part importante de notre activité est liée au développement de l'Energie éolienne dans les départements des Deux-Sèvres, Vienne, Charentes et Charente Maritime.

Les politiques et réglementations issues, entre autres, du Grenelle de l'environnement, nous incitent fortement, nous les entreprises, à tendre vers un **équilibre entre les trois volets que sont le social, l'environnemental et l'économique.**

Ainsi, le projet éolien de la Ferme Éolienne de Saint Sauveur d'Aunis entre parfaitement dans cette dynamique.

Développer le parc éolien c'est :

- **Avancer vers le développement des énergies renouvelables pour prévenir des effets de gaz à effet serre. Il apparaît important de favoriser une dynamique de progression régulière de parcs éoliens afin d'atteindre ces objectifs auxquels ils contribuent.** Cette énergie participe grandement à l'autonomie énergétique de la Nation, en nous affranchissant des tensions géopolitiques liées à l'approvisionnement en ressources fossiles avec d'autres pays.
- **8 éoliennes situées à plus de 730 m des habitations (la loi impose 500m),** également éloignées des zones de protection environnementales sensibles et des monuments historiques.
- **18 348 foyers alimentés en électricité** sans émission polluante,

Ineo Atlantique
Agence Réseaux Vienne Deux-Sèvres – Centre de travaux de Niort
282 rue Jean Jaurès – 79000 Niort – France – T +33 (0)5 49 17 23 23
Ineo Atlantique : SNC au capital de 1 202 281,50 euros – RCS Nantes 414 799 296 – TVA INTRACOM FR32 414799296
Siège Social : 7 rue Ampère – 44240 La Chapelle-sur-Endre, France

ENGIE Axima, ENGIE Cofely, ENGIE Ineo et ENGIE Réseaux deviennent **ENGIE Solutions**



- La Ferme Eolienne de Saint Sauveur d'Aunis est conçue pour être efficace dans sa production électrique et son respect des richesses et contraintes locales. **Eolienne d'une puissance de 4,2 MW**
- **33.6MW puissance totale du projet éolien**
- **Favoriser le développement économique et l'emploi.** Ces travaux de génie civil sont réalisés par des entreprises de Travaux Publics comme la mienne. A l'heure où ces dernières souffrent d'un ralentissement de l'activité depuis 2008, cette opportunité pourrait permettre de maintenir des emplois voire d'en développer. Des retombées économiques pour les entreprises locales. **4 à 6 nouveaux emplois locaux seront créés durant toute l'exploitation.**

C'est pourquoi, en tant qu'employeur et entrepreneur, j'apporte mon soutien plein et entier au projet éolien de la Ferme Éolienne de Saint Sauveur d'Aunis.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Commissaire Enquêteur, l'expression de ma haute considération.

M Alexandre SANS
Directeur D'Agence

A blue ink signature of M Alexandre SANS, written in a cursive style.

Ineo Atlantique
Agence Réseaux Vienne Deux-Sèvres – Centre de travaux de Niort
282 rue Jean Jaurès – 79000 Niort – France – T +33 (0)5 49 17 23 23
Ineo Atlantique : SNC au capital de 1 202 281,50 euros – RCS Nantes 414 799 296 – TVA INTRACOM FR32 414799296
Siège Social : 7 rue Ampère – 44240 La Chapelle-sur-Endre, France

ENGIE Axima, ENGIE Cofely, ENGIE Ineo et ENGIE Réseaux deviennent **ENGIE Solutions**

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

Etat : à traiter
Orientation : -
Question MO : -
Réponse MO : -
Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

E11 -

Date de dépôt : Le 03/06/2021 à 08:50:41

Lieu de dépôt : Par email

Objet : INEO ATLANTIQUE - RESEAUX VIENNE DEUX-SEVRES - CENTRE DE TRAVAUX CELLES SUR BELLE - SOUTIEN PROJET EOLIEN SAINT SAUVEUR D'AUNIS

Contribution :

Monsieur Le Commissaire Enquêteur, Dans le cadre de l'enquête publique qui se tient actuellement pour le projet éolien de Saint Sauveur d'Aunis, nous vous prions de bien vouloir trouver en pièce jointe, notre courrier de soutien. Vous en souhaitant bonne réception, Cordialement, Hélène FAUCON
INEO ATLANTIQUE

Agence Réseaux Vienne Deux-Sèvres

helene.faucon@engie.com

Tel 05.49.32.97.97

ENGIE Axima, ENGIE Cofely, ENGIE Ineo
et ENGIE Réseaux deviennent ENGIE Solutions

engie-solutions.com

2 Route des Vallées Bonneuil de Verrines

79370 Celles sur belle

Pensez à l'environnement avant d'imprimer ce message N.B. : Je suis joignable de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 le lundi mardi et jeudi, de 8h à 12h le mercredi, de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 le vendredi
ENGIE Mail Disclaimer: <http://www.engie.com/disclaimer/>

Pièce(s) jointes(s) :

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

[Télécharger la pièce jointe originale \(image001.png\)](#)

Image jointe :



Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

[Télécharger la pièce jointe originale \(image002.jpg\)](#)

Image jointe :



Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

[Télécharger la pièce jointe originale \(image003.jpg\)](#)

Image jointe :



Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

[Télécharger la pièce jointe originale \(image004.jpg\)](#)

Image jointe :



[Télécharger la pièce jointe originale \(03.06.21 SOUTIEN PROJET EOLIEN SAINT SAUVEUR D'AUNIS - AD.pdf\)](#)

Document : 03.06.21 SOUTIEN PROJET EOLIEN SAINT SAUVEUR D'AUNIS - AD.pdf, page 1 sur 2



**Mairie de Saint Sauveur d'Aunis
A l'attention de Monsieur Le Commissaire
Enquêteur
Place de la Mairie
17540 SAINT SAUVEUR D'AUNIS**

Objet : Soutien au projet éolien

Niort, le 3 Juin 2021

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Notre Société, spécialisée dans le génie civil et le câblage des réseaux, emploie actuellement 100 salariés.

Une part importante de notre activité est liée au développement de l'Energie éolienne dans les départements des Deux-Sèvres, Vienne, Charentes et Charente Maritime.

Les politiques et réglementations issues, entre autres, du Grenelle de l'environnement, nous incitent fortement, nous les entreprises, à tendre vers un **équilibre entre les trois volets que sont le social, l'environnemental et l'économique.**

Ainsi, le projet éolien de la Ferme Éolienne de Saint Sauveur d'Aunis entre parfaitement dans cette dynamique.

Développer le parc éolien c'est :

- Avancer vers le développement des énergies renouvelables pour prévenir des effets de gaz à effet serre. Il apparaît important de favoriser une dynamique de progression régulière de parcs éoliens afin d'atteindre ces objectifs auxquels ils contribuent. L'Energie éolienne est une énergie totalement propre, réversible et sûre. Elle n'engage pas l'avenir des sites où elle s'installe car 100% de la surface redeviendra cultivable. Cette énergie participe grandement à l'autonomie énergétique de la Nation, en nous affranchissant des tensions géopolitiques liées à l'approvisionnement en ressources fossiles avec d'autres pays.

Ineo Atlantique
Agence Réseaux Vienne Deux-Sèvres – Centre de travaux de Celles-sur-Belle
2 Route des Vallées – Bonneuil de Verrines – 79370 Celles-sur-Belle – France – T 05 49 32 97 97
Ineo Atlantique : SNC au capital de 1 202 281,50 euros - RCS Nantes 414 799 296 – TVA INTRACOM FR32 414799296
Siège Social : 7 rue Ampère – 44240 La Chapelle-sur-Endre, France

ENGIE Axima, ENGIE Cofely, ENGIE Ineo et ENGIE Réseaux deviennent **ENGIE Solutions**



- **8 éoliennes situées à plus de 730 m des habitations (la loi impose 500m)**, également éloignées des zones de protection environnementales sensibles et des monuments historiques.
- **18 348 foyers alimentés en électricité** sans émission polluante, Une seule éolienne permet d'alimenter 4000 personnes chauffage inclus.
- La Ferme Eolienne de Saint Sauveur d'Aunis est conçue pour être efficace dans sa production électrique et son respect des richesses et contraintes locales. **Eolienne d'une puissance de 4,2 MW**
- **Favoriser le développement économique et l'emploi.** Ces travaux de génie civil sont réalisés par des entreprises de Travaux Publics comme la mienne. Cette opportunité pourrait permettre de maintenir des emplois voire d'en développer. Des retombées économiques pour les entreprises locales. Bientôt 17 100 emplois en France, non délocalisables, et déjà 1 000 dans notre région !

C'est pourquoi, en tant qu'employeur et entrepreneur, j'apporte mon soutien plein et entier au projet éolien de la Ferme Éolienne de Saint Sauveur d'Aunis.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Commissaire Enquêteur, l'expression de ma haute considération.

Antoine DEBENEST
Responsable d'Affaires Principal

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Antoine DEBENEST", written over a horizontal line.

Ineo Atlantique
Agence Réseaux Vienne Deux-Sèvres – Centre de travaux de Celles-sur-Belle
2 Route des Vallées – Bonneuil de Verrines – 79370 Celles-sur-Belle – France – T 05 49 32 97 97
Ineo Atlantique : SNC au capital de 1 202 281,50 euros - RCS Nantes 414 799 296 – TVA INTRACOM FR32 414799296
Siège Social : 7 rue Ampère – 44240 La Chapelle-sur-Endre, France

ENGIE Axima, ENGIE Cofely, ENGIE Ineo et ENGIE Réseaux deviennent **ENGIE Solutions**

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

Etat : à traiter
Orientation : -
Question MO : -
Réponse MO : -
Envoi CE : Non

@12 - LILIANE - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 03/06/2021 à 15:28:00

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Je suis contre l'installation d'éoliennes à SAINT SAUVEUR D'AUNIS.

Contribution :

Je sors de chez moi, je vois les éoliennes de FERRIERES. Je descends la route du village, je vois celles de SAINT-JEAN DE LIVERSAY gachant la vue de la mairie. Je prends le chemin derrière ma maison, je vois celles de LONGEVES et bientôt celles de BENON. Alors je suis contre l'implantation d'aérogénérateur à SAINT SAUVEUR D'AUNIS car de mon jardin je serais en première ligne pour supporter le bruit et surtout la vue de ces monstruosité. La répartition devrait être plus juste car un département de l'aquitaine sent sors bien;

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@13 - Jerome - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 03/06/2021 à 20:10:43

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Éoliennes Saint Sauveur d'Aunis

Contribution :

Je suis contre l'installation de ces éoliennes pour plusieurs raisons:

- elles seront placées sur une zone où évolue bon nombre d'espèces protégées
- elles seront trop près des habitations
- elles détériorent le paysage pour lequel nous sommes venus ici
- elles sont non écologiques, non recyclable à terme, emploi de matériaux loin d'être écologiques (terres rares,...)
- désastre écologique à la construction (béton, armature métallique, pollution par les engins de chantier, transport du lieu de fabrication au lieu d'installation...)

Bref ici ou ailleurs c'est non à l'installation de ces ignominies inutiles qui coûteront en plus une fortune à démonter.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@14 - Alexandre - Le Gué-d'Alleré

Date de dépôt : Le 03/06/2021 à 20:40:42

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Eoliennes

Contribution :

NON AUX EOLIENNES A SAINT-SAUVEUR D'AUNIS !!!

TROP C'EST TROP ! ARRÊTONS LA MASCARADE !!!

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@15 - Laurent - Longèves

Date de dépôt : Le 03/06/2021 à 21:46:15

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet éolienne st sauveur

Contribution :

Je suis contre

Les éoliennes n'ont rien d'écologique avec leurs tonnes de betons, les minerais pour faire les moteurs sont une catastrophe écologique et humain.

Sans compter les nuisances visuelles, sonores etc.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@16 - Bodan Yannick

Date de dépôt : Le 03/06/2021 à 22:54:10

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet éolien St Sauveur d'Aunis

Contribution :

Notre département étant déjà fortement impacté par l'éolien, il est impensable qu'un nouveau projet voit le jour dans notre secteur. A cet égard, il serait beaucoup plus judicieux de remplacer l'éolien par un autre projet de substitution, solaire ou autre, pourquoi pas des panneaux de production photovoltaïques sur chaque habitation où bâtiment !!

L'éolien est une pollution visuelle, un problème pour la faune et demandé par des personnes qui ne seront jamais impacté par l'éolien car les trois quart habitent les grandes agglomérations ! Les élus des communes concernées par les projets ne sont jamais concertés !! Elle est où la démocratie ?

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@17 - Ethan - Rochefort

Date de dépôt : Le 04/06/2021 à 08:53:12

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Trop d'éolienne tue l'éolien...

Contribution :

Pourquoi choisir toujours les mêmes coins pour installer les éoliennes !! La France n'est pas que cette partie de Charente Maritime pour ces divers projets !! Nous avons maintenant largement eut notre compte dans le coin et ça suffit! beaucoup de gens qui était pour sont maintenant contre ! Et les gens de passage qui voient ce que ça devient sauront également à quoi s'en tenir....Ce qui ce passe sur notre territoire pour l'éolien est une honte ! tout ça pour enrichir un peu plus certaines personnes sur le dos toujours des mêmes...

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@18 - Bonnet jean-claude - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 04/06/2021 à 11:42:08

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Je suis contre l'installation d'éoliennes à SAINT SAUVEUR D'AUNIS.

Contribution :

Si jamais ces 8 éoliennes s'implantent sur notre commune de SAINT SAUVEUR D'AUNIS d'autres démarcheurs suivront pour en rajouter .Sur notre territoire de communes d'aunis, entre les éoliennes en opération et celles en projet ça représente 142 éoliennes de 130 à 180 mètres de haut .Comment peut-on laisser défigurer nos campagnes alors que les habitants des divers villages sont contre. .Concernant notre village de SAINT SAUVEUR D'AUNIS nous avons déjà notre zone industrielle "LES BEAUX VALLONS".

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@19 - CAILLIEZ Louis - Le Gué-d'Alléré

Date de dépôt : Le 07/06/2021 à 11:53:56

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contestation

Contribution :

Habitant du Gué d'Alléré, je suis vigoureusement opposé à ce projet de parc éolien. Indépendamment du fait que parc éolien, beaucoup trop près des habitations, va défigurer tout le paysage et causer énormément de nuisances sonores (sifflement lors du passage d'air des hélices, grincement engendré par la rotation...), ainsi que du problème d'interférence avec les ondes, il y a un vrai problème d'impact écologique (oiseaux et chauve-souris qui percutent les pâles, biodiversité au pied de l'éolienne bouleversée) et de danger pour la santé des riverains (infrasons responsables d'état d'anxiété et de vertiges constatés chez les personnes voisines d'éoliennes partout en France).

Une telle décision serait une catastrophe absolue pour le Gué d'Alléré.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@20 - POULTIER Anita - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 07/06/2021 à 12:35:29

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contre le projet éolien de Saint Sauveur

Contribution :

L'implantation du projet se situe dans une zone Natura 2000 à proximité également d'une chapelle classée avec pèlerinage tous les ans au 15 août, très proche d'un EPHAD avec des personnes atteintes d'Alzheimer, trop proches des habitations. De plus nous sommes déjà envahis par ces engins qui polluent l'environnement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@21 - Nathalie - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 07/06/2021 à 15:00:36

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : 8 éoliennes à ST Sauveur d AUNIS

Contribution :

Non au projet de l'implantation de 8 éoliennes à St Sauveur d Aunis

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@22 - Bruguier Christophe - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 07/06/2021 à 19:18:19

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis d'un citoyen

Contribution :

Bonjour,

Je suis contre ce projet. Les raisons sont simples :

- risque d'opposition avec le monde agricole où seront installées les éoliennes alors que nous sommes sur un territoire où la mixité entre la ruralité et un mode de vie citadin sont les points forts et les raisons' pour lesquelles les gens viennent s'installer ici.

- de plus en plus de gens sont attirés par notre territoire qui s'est fortement développé ces dernières années. La zone commerciale est en pleine croissance et il va être nécessaire d'amortir ces investissements (routiers par exemple). L'installation de trop d'éoliennes va faire fuir les nouveaux habitants qui iront vers les communes où elles ne seront pas visibles. Pour très bien connaître de nombreuses personnes attirées par St Sauveur, je peux vous garantir qu'elles ne viendront pas s'il y a ces éoliennes.

- nous sommes sur une zone où une partie est en Natura 2000 et bientôt en très haute protection (la vallée du curé), comment justifier ces protections avec une implantation qui commencera à 200 m de la zone

Voici les trois points principaux d'opposition qui se démarquent, je pense, des classiques « problème de visibilité ou esthétique.

Merci de votre attention.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@23 - CARDIN Jacques

Date de dépôt : Le 07/06/2021 à 21:44:47

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Refus personnel et argumenté du parc éolien de St Sauveur D'Aunis.

Contribution :

Bonjour.

Je suis fermement opposé à l'implantation de ce parc, en voici les principales raisons :

Notre région est arrivée à un point de saturation visuelle qui dépasse tout entendement.

La distance minimum de 500 mètres par rapport aux habitations semblait raisonnable quand les machines mesuraient 50 à 80 mètres, elles ont triplé de hauteur, triplons cette distance de sécurité sanitaire pour nous protéger notamment des infrasons et de l'effet stroboscopique.

L'implantation d'un parc entraîne inévitablement une chute vertigineuse de la valeur immobilière.

La proximité d'habitats sensibles, notamment de la zone de marais peut faire craindre une grande mortalité d'oiseaux et de chauves souris.

D'une manière générale, l'éolien ne contribuera pas à décarboner la planète, car pour palier à son intermittence, on doit systématiquement recourir à une énergie de substitution, généralement une énergie fossile.

Les éoliennes sont voulues par des promoteurs et des propriétaires terriens avides et subies par un monde rural qui n'en veut pas.

Pour un bien vivre à la campagne, arrêtons ces invasions anarchiques.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@24 - William - Limoges

Date de dépôt : Le 08/06/2021 à 10:45:06

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Ferme éolienne Saint Sauveur d'Aunis

Contribution :

-L'Énergie éolienne est une énergie totalement propre, réversible et sûre. Elle n'engage pas l'avenir des sites où elle s'installe car 100% de la surface redeviendra cultivable.

-Cette énergie participe grandement à l'autonomie énergétique de la Nation, en nous affranchissant des tensions géopolitiques liées à l'approvisionnement en ressources fossiles avec d'autres pays.

-Une seule éolienne permet d'alimenter 4000 personnes chauffage inclus ;

-Les bénéfices aux habitants et aux collectivités sont palpables et durables ;

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@25 - FAVARD LUCIE - La Rochelle

Date de dépôt : Le 08/06/2021 à 12:46:28

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Beau projet !

Contribution :

Je suis favorable à ce projet qui participera à la mise à niveau de la Région quant aux objectifs fixés pour 2030 pour contribuer à l'autonomie énergétique de la France. (Il y a encore beaucoup à faire!)

Après lecture, je vois que ce projet présente plusieurs atouts :

- les 8 éoliennes sont situées à plus de 730 m des habitations (la loi impose 500m), et éloignées des zones de protection environnementales sensibles et des monuments historiques,
- le projet alimentera plus de 18 000 foyers en électricité verte,
- l'exploitation du parc éolien nécessite la création de 4 à 6 nouveaux emplois locaux

Il faut autoriser ce projet très bien pensé et efficace.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@26 - Wandrille - Rioux

Date de dépôt : Le 08/06/2021 à 16:46:36

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable à l'implantation du parc éolien à Saint Sauveur d'Aunis

Contribution :

Madame, Monsieur,

Nous refusons fermement ce projet qui serait un désastre pour la magnifique région de Saint Sauveur d'Aunis, tant sur le plan humain que sur le plan écologique.

Ne cédez pas à la pression des industriels étrangers qui possèdent l'exclusivité du marché éolien, ni à celle des élus qui habitent en agglomération et qui ne sont absolument pas concernés par les nuisances de ces machines.

Ce projet impacterait directement la vie aux alentours car ces 8 éoliennes industrielles généreraient des nuisances insoutenables pour la faune, la flore et les humains.

Des nuisances sur la santé avec des sons jusqu'à 1,5 km et des infra-sons jusqu'à 5 km.

Des nuisances visuelles de jour comme de nuit avec ces immenses pales en rotation et ces flashes lumineux qui attirent constamment le regard et saccagent la vue des beaux paysages charentais. Sachant que le parc éolien de Ferrière d'Aunis est déjà visible depuis Rioux malgré les 7 km de distance, nous sommes extrêmement inquiets à l'idée d'avoir E1, E2 et E5 à 750 mètres. D'autant plus que l'étude acoustique énonce clairement les risques de dépassement des seuils réglementaires en période de nuit, et souhaite masquer ces dépassements en proposant des solutions irréalisables et malhonnêtes.

A propos de la faune, il faut bien évidemment s'attendre à un dérèglement de la présence des très nombreux oiseaux, des chauves-souris, des rongeurs et du gibier mais également des impacts sur tous les élevages aux alentours avec des comportements anormaux du bétail (bétail très présent au sud du parc éolien).

Ce projet serait une catastrophe pour les nombreux avoisinants sur le plan économique également avec une dépréciation immobilière conséquente.

Soyez assurés que ce projet meurtrier soulèvera la grande majorité des habitants de la région qui se prononceront contre.

Si ces machines de 180 mètres venaient à s'installer dans cette zone, sachez que les conséquences seraient extrêmement néfastes sur toute la population avoisinante.

L'argent ne compensera jamais la rancœur de chaque habitant de Saint Sauveur et du Gué d'Alléré, qui elle sera durable.

Nous espérons tous que vous aurez le courage de dire non à cette folie industrielle pour préserver un environnement sain auquel nous sommes tant attachés.

Signé : Un habitant de Rioux, ingénieur dans le BTP.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@27 - Alex - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 08/06/2021 à 16:47:00

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Parc éolien d'Aunis, non

Contribution :

Je refuse l'implantation des 8 éoliennes près de Saint-Sauveur-d'Aunis.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@28 - Emmanuel - Le Gué-d'Alleré

Organisme : Agent territorial

Date de dépôt : Le 08/06/2021 à 17:12:35

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Parc éolien de St sauveur d'aunis

Contribution :

Bonjour, ce projet et une honte ainsi qu'une insulte à notre paysage je pense qu'il y a suffisamment de pollutions visuelle ainsi que auditif si vous habitez pré d'une éolienne vous ne penserais cas une seule chose déménager, j'espère que pour le bien et l'avenir du secteur que ce projet ne verra pas le jour (je ne vois pas quel touriste pourrait venir à l'avenir avec des éoliennes comme paysage je suis un grand amateur de la promenade aussi bien à pieds cas vtt croyez mois le secteur a un très grand potentiel qui risque d'être réduit à néant pas nôtres génération) je conclus sur ce que je suis contre ce parc éolien

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@29 - Cd Cd - Le Gué-d'Alléré

Date de dépôt : Le 09/06/2021 à 09:10:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :NON AUX ÉOLIENNES

Contribution :

Je suis contre le projet éolien !!

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@30 - Olivier - Le Gué-d'Alléré

Date de dépôt : Le 09/06/2021 à 11:01:23

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : opposition au projet éolien de st sauveur d'aunis

Contribution :

Je suis opposé à l'installation d'éoliennes sur ce secteur pour les raisons suivantes :

La proximité du marais fait qu'un grand nombre d'espèces d'oiseaux fréquentent cette zone, cigognes, buses, faucons, aigrettes, hérons et j' en passe, ainsi que des chauves souris.

L'implantation des éoliennes marquerait la disparition de la plupart de ces espèces du secteur, entraînant de fait un déséquilibre de l'écosystème local.

La distance des éoliennes par rapport aux habitations, bien que conforme aux nouvelles normes (revue à la baisse récemment..) laisse entrevoir des nuisances sonores et une dégradation évidente de la qualité de vie pour les habitants. L'impacte des basses fréquences étant considérable.

La baisse de la valeur des biens immobiliers étant estimée à environ -40% pour les maisons les plus proches, les propriétaires seraient donc très impactés et n'auraient le choix que de rester dans un environnement malsain ou vendre à perte. Autant dire clairement que l'on se fiche des pauvres gens habitant à proximité.

Il est tout de même surprenant qu'un projet éolien puisse voir le jour entre une chapelle et une zone de marais. Les maires des communes concernées sont tous opposés à ce projet. Les seuls à y voir un intérêt, sont les agriculteurs qui ne voient que leur profit personnel et la société à l'origine du projet.

Je souhaite que Mr le Préfet prenne la décision de rejeter ce projet, montrant ainsi son respect pour ses concitoyens et leur environnement.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@31 - Fuseleau Patrick - Anais

Date de dépôt : Le 09/06/2021 à 11:42:49

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :projets éoliens sur Saint Sauveur d'Aunis

Contribution :

Je suis contre ce projet éolien sur Saint Sauveur d'Aunis, pourquoi.

Nous en bordure du marais poitevin et nous sommes dans une zone de marécage (Anais, Saint Sauveur, Vérine, Anglier, Nuaillé d'Aunis, Saint Christophe). Aujourd'hui la Charente Maritime est envahie par le moustique tigre (vecteur de maladie telles que le chikungunia, la dengue et le zika). pour ralentir cette invasion , 2 solutions, soit le chimique (DDT) soit l'écologique (les chauve-souris). Moi je suis pour laisser la nature faire son travail, et j'opte donc pour nos amies les chauve-souris. Nous savons que les éoliennes sont une catastrophe pour les colonies "de pipistrelle". cela veut dire que l'ensemble des éoliennes sur St Sauveur détruirait ces colonies.

Mais aussi au delà des chauve-souris, l'impacte agit sur toute la faune qui est impactée: Oiseaux qui se prennent dans les pales, éoliennes dans les couloirs migratoires, Les risques de collision sont importantes pour les (cigognes, chouettes chevêche, oies, col-verts, bécasses, vanneaux, hirondelles, martinets, grues, aigrettes sarcelles, etc,,)

Mais aussi, une éolienne c'est: 1500 tonnes de béton dans le sol, enfouies à tout jamais), 150 tonnes de ferraille, 500 litres d'huile moteur, ... de plus, l'énergie ne pouvant pas être stockée, lorsqu'il n'y a pas de vent, des centrales notamment thermiques (donc polluantes) prennent le relais (une éolienne n'est productive qu'à 25% car le vent est par définition aléatoire). Sans parler de la pollution lumineuse...

Impact sur notre immobilier:

Les pertes sur la valeur de nos maisons peuvent aller jusqu'à 30% voire plus, difficulté à trouver un acquéreur, un locataire, chutes de fréquentation pour les gîtes et chambres d'hôtes...

Impact sur notre santé:

Syndrome éolien (vertiges, nausées, maux de tête..), infrasons, effet stroboscopique (effet nuit/jour si l'éolienne est entre vous et le soleil), bruits audibles jusqu'à 1500 m.

Notre santé en danger

Prolifération anarchique en Aunis:

L'Aunis et la Saintonge sont particulièrement gâtées Trop c'est trop, les éoliennes en Aunis Saintonge ça suffit !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@32 - Marion - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 09/06/2021 à 11:51:19

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet Éolien contribution

Contribution :

Il me semble que notre région n'est pas dépourvu d'éoliennes déjà, si elles bénéficiaient aux habitants sur la consommation électrique de chaque foyer, des communes avoisinantes, hors ce n'est pas le cas, de plus envahir notre sol et nos campagnes, nos paysages est fort dommage car il y a dans ses éoliennes des composants qui ne sont pas recyclables et que ces sociétés de plus étrangères doivent enfouir donc je suis contre ses gens qui souhaitent faire fortune sur notre belle région et salir nos campagnes.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@33 - Olivier - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 09/06/2021 à 17:04:19

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable

Contribution :

Bonjour,

La mise en place d'une ferme dans le secteur défini ne convient pas pour les raisons suivantes :

- cette zone faire partie de la zone humide du marais poitevin

- cette zone est actuellement très calme, et permet aux habitants de Saint Sauveur de se détendre (marche pied, footing, balade en vélo)

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@34 - baptista hilario - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 09/06/2021 à 21:38:00

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : contre la mise en place de c'est coupe saucisson géant mais ou sont les saucisson ? (les pseudo écolo)

Contribution :

non mais sans décorner ou et l'écologie la dedans ? on en parle des milliers d'heure de travaux avec des engins qui bouffe 30 litres de gasoil a l'heure , en suite des heures ou les camion font des allez retours (encore du gasoil) et le béton aussi ou il faut des centaine de maitre cube voir des milliers !! et j'en passe . les écolos arrêter de nous pourrir nos campagnes avec vos sois disant parc éolien écologique , j'arrête la sinon sa va partir en vrille , (j'ai un bon coin pour vous autour de Paris et sur l'avenue des Champ Elysée cela fait un beau couloir pour le vent et en plus cela vous enlève la pollution)

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@35 - Elisabeth - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 10/06/2021 à 13:28:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contre les éoliennes

Contribution :

Bonjour

Assistante maternelle et pas très loin du cite des éoliennes je suis contre ce projet

J'ai déjà les filles électriques au dessus de ma maison c'est suffisant

Pourquoi ne pas les planquer dans les champs loin de toute habitation

Pas très écologique et très moche

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@36 - Stephane - Le Gué-d'Alléré

Date de dépôt : Le 10/06/2021 à 19:38:16

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non au parc éolien

Contribution :

J'ai passé ma vie à construire ma maison qui va se retrouver à 950 mètres de la première éolienne, nous n'en voulons pas, pour nous cela signifie une perte sur nos biens immobiliers, nous parlons en plusieurs milliers d'euros... et un risque de ne pas pouvoir revendre si nous le souhaitons... vous ne pouvez pas imposer un projet au détriment des habitants, nous ne laisserons pas faire.....j' imagine le sourire de la personne qui va lire ça, mais elle sourira moins sur le terrain le moment venu.

Votre énergie "verte" n'en a que le nom que vous lui donnez et nous sommes très bien informés

NOUS N'EN VOULONS PAS!

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@37 - Ribeiro Maria

Date de dépôt : Le 11/06/2021 à 09:14:13

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non aux éoliennes ça St sauveur d'Aunis

Contribution :

Le pays d aunis est déjà impacté par ces éoliennes ,celles implantées a st jean de liversay se voit de loin alors je imagine même pas la belle vue que je vais avoir en ouvrant mes volets habitant le lotissement la chapelle a 500 m du projet, aujourd'hui j'entends les petits oiseaux quel plaisir , même si une haie végétale est prévue je crois dans ce projet ,c est se moquer de nous elle mesurera combien cette haie... Et que fais tu on de la petite chapelle et pourquoi s'implanter aussi près des habitations ,l'argent est le nerf de cette société malheureusement donc NON aux éoliennes et OUI à nos belles campagnes

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@38 - Manou - Le Gué-d'Alleré

Date de dépôt : Le 11/06/2021 à 10:30:06

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : opposition au projet éolien de st sauveur d'aunis

Contribution :

Je suis contre ce projet de parc éolien, car :

- trop prêt des habitations : En 2006 l'Académie nationale de médecine (France) recommandait une distance minimale de 1 500 mètres pour les machines de plus de 2,5 MW, et aujourd'hui pour des éoliennes de 4,2 MW on a réduit la distance à 500 mètres !!!

- Les effets négatifs sur la faune et la flore environnante, les habitants alentours, les basses fréquences, le problème de recyclage des pales (qui ont une durée de 20 ans en moyenne...)

sur des parcs d'éoliennes déjà existants il y a eu des cas reconnus de dérèglements et des soucis pour les animaux (vaches du propriétaire du champs où ont été implantées les éoliennes...) des problèmes de santé avérés pour les habitants alentours... (troubles du sommeil, maux de tête, épilepsie aggravée et autres symptômes dont les habitants ne souffraient pas avant)

- il y en a déjà bon nombre dans notre campagne environnante.

- avoir en tête, pour les agriculteurs ayant acceptés l'implantation des éoliennes sur leurs terres qu'à l'issue du bail, l'éolienne (ou ce qu'il en reste) devient propriété du propriétaire terrain : Le bail à construction engage le promoteur à maintenir en état d'entretien la construction pendant la seule durée du bail...

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@39 - Sandra

Date de dépôt : Le 11/06/2021 à 14:30:44

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non au parc éolien saint sauveur d aunis

Contribution :

Mon mari et moi même sommes très heureux de rejoindre mes parents à saint sauveur d aunis pour passer quelques jours de vacances.

Village très sympathique que ma fille profite de cette campagne pour se promener en velo ou à pied avec cousins cousines à travers ses chemins rejoignant cette eglise unique en plein champs.

Nous sommes opposés catégoriquement à ce projet éolien source de clivages entre habitants qui aura des conséquences négatives engendrant des nuisances tand sur le plan paysage visuel que sur le plan sanitaire et sonore.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@40 - BENOIT Joseph - Rochefort

Date de dépôt : Le 11/06/2021 à 15:56:27

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Soutien au projet

Contribution :

Mr le Commissaire Enquêteur,

Je suis favorable à ce projet sur la Commune de Saint-Sauveur que je connais bien. Notre département et cette commune se développent et il est intéressant de produire localement de l'électricité à partir d'une énergie renouvelable et propre: le vent. Bien sûr il y a des imperfections et tout n'est pas parfait mais je pense que l'éolien fait partie des solutions énergétiques de demain. La voiture électrique, les écrans, les appareils connectés, l'utilisation du train pour les déplacements créent une demande plus forte en électricité et il ne faut pas se passer de cette technique qui permet de produire localement et donc de ne pas être dépendant de l'étranger pour notre production ou de l'uranium importé du Congo par exemple. Personnellement je trouve que les éoliennes sont plus gracieuses que les lignes électriques même s'il faut bien sûr veiller à la tranquillité des voisins et des animaux.

Je soutiens donc ce beau projet.

Recevez mes sincères salutations,

JOSEPH BENOIT -

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

E41 - Matthieu Dubois

Date de dépôt : Le 14/06/2021 à 10:05:39

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Avis favorable enquête publique Saint Sauveur d'Aunis

Contribution :

Bonjour, En tant qu'habitant de la région, j'aimerais émettre un avis favorable au projet éolien de Saint Sauveur d'Aunis. On entend beaucoup parler d'éolien en ce moment (sans doute un enjeu électoral), et je pense qu'il est grand temps d'agir. Notre région se prête aux éoliennes, alors construisons les ! N'en déplaise aux râleurs, il faut penser à l'intérêt général et à l'avenir. Quand on voit ce qui nous attend si on ne fait rien avec le changement climatique : inondations en hiver, canicules en été (et on en a eu un bon aperçu l'année passée), je pense que l'argument « c'est moche » ne tient pas la route. Etant également ornithologue amateur, j'ai jeté un coup d'œil à l'étude naturaliste qui me semble bien menée. J'aurais souhaité (mais ce n'est malheureusement pas du ressort de la société éolienne) que les mesures permettent de réduire l'usage des pesticides sur la zone. On en parle très peu mais il y a une grosse diminution des populations d'oiseaux actuellement, que j'ai pu observer ces dernières années, et qui est due en grande majorité à l'utilisation abusive des pesticides. Je m'étais inquiété de l'impact des éoliennes sur les oiseaux (notamment les busards dans nos plaines) et après avoir passé plusieurs journées d'observation, j'ai pu constater qu'ils adoptaient un comportement d'évitement et que ça n'avait pas l'air de leur poser problème, ce qui n'est pas le cas des pesticides qui empoisonne les rongeurs et donc les rapaces, et diminue drastiquement les populations d'insectes. Pour en revenir à l'éolien, je possède une résidence secondaire près de l'étang de Leucate à quelques centaines de mètres d'un parc éolien et il ne nous a jamais dérangé bien qu'on soit en extérieur tout l'été. Je dirais qu'aujourd'hui cela fait partie du paysage. Oui donc aux énergies renouvelables pour l'avenir de nos enfants ! Matthieu Dubois

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@42 - Jeff - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 14/06/2021 à 20:14:54

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : contre le projet eolien

Contribution :

je suis contre ce projet de parc éolien.

néfaste pour la santé

mauvais pour l'environnement et le bien être des habitants .

trop proche des habitations

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@43 - Renard Kevin - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 16/06/2021 à 12:19:56

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition au projet éolien de Saint sauveur d'aunis

Contribution :

Bonjour, au vu des impacts négatifs de ce projet, pollution visuelle, aucune connaissance sur la pérennité de ces infrastructures et leur recyclage, la production intermittente non adaptée à la consommation des usagers, ainsi que le haut niveau de financement publique (avec nos impôts) accordé à ces entreprises je m'oppose fermement à ce projet et souhaite le faire savoir !!

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@44 - Mairie - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 17/06/2021 à 10:48:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Registre papier 31 mai 2021

Contribution :

Registre papier 31 mai 2021

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Registre papier_31 mai 2021.pdf\)](#)

Document : Registre papier_31 mai 2021.pdf, page 1 sur 1

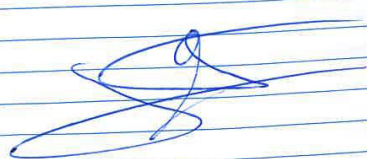
PREMIÈRE JOURNÉE

Les 31/05/2021 de 9^h heures à 12^h30 heures

Observations de M^(l) Neaud Jacky

Contre le projet
Détail des raisons :

- Enormes coûts à la fabrication
- Enormes coûts à l'installation
- Production énergétique trop faible
(même si elles tournent, produit au moindre sur la moitié de sa capacité totale)
- 80% du parc éolien autour de St Sauveur pourquoi ?
Il n'y a pas de vent de sur cette commune
- Perturbation hertzienne sur les animaux
- Les oiseaux (espèces protégées, voir en voie d'extinction)
percutent les pâtes)
- Durée de vie 20 ans (trop peu)
- Non autonome non stable ni régulier
- Complément obligatoire par barrage / centrale à gaz (chers)
- Terres appauvries voir fauchées
- Baisse de l'immobilier
- Aujourd'hui la meilleure solution reste le nucléaire
- L'idéal serait la déconsommation & réduction des dépenses énergétiques par des efforts personnels & collectifs
- Empreinte carbone
- High tech
- Aujourd'hui, la meilleure alternative est le low tech
- la décroissance & déconsommation



2

(1) Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent document et adressez-le directement au commissaire-enquêteur.

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

Etat : à traiter
Orientation : -
Question MO : -
Réponse MO : -
Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@45 - Mairie - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 17/06/2021 à 10:49:31

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Registre papier 31 mai 2021 suite


Contribution :

Registre papier 31 mai 2021

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Registre papier_31 mai 2021_2.pdf\)](#)

Document : Registre papier_31 mai 2021_2.pdf, page 1 sur 1

Mme Couder Christine 20 rue des Vignes 17540 ST SAUVEUR d'Aunis	lundi 31 mai 2021
contre le projet des éoliennes	
- Trop près de ma maison distance environ 730 mètres	
- pour ma santé problème cardiaque	
- Je peux pas toucher du métal qui me provoque des courants électriques qui sont très mal	
<u>couder</u>	
M. ANDRE Serge 9 rue ADELE MARTEAU 17540 S. SAUVEUR d'Aunis	le 31 Mai 2021
M. le préfet	
Ce projet éolien avance mais je demande en tant que citoyen : pourquoi un tel acharnement sur notre commune?	
Sur le territoire communal nous avons :	
- 1 station d'envoie - 1 carrière de calcaire - 1 usine qui brûle du fioul lourd - le triangle aérien d'aérobatic	
- 1 piste de moto cross	
sans parler d'en sus moindre mesure : 1 discothèque et aujourd'hui un restaurant Ilc Donald.	
Qu'avons nous fait pour un regroupement de tels nuisances?	
A quoi sert nos élus locaux si seulement la politique parisienne est pris en compte.	
Une commune du Paradis Patevin celle référence pris en compte	
	

G.P.

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@46 - Mairie - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 17/06/2021 à 10:50:40

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Courrier CDC Aunis Atlantique

Contribution :

Courrier CDC Aunis Atlantique

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Courrier CDC Aunis Atlantique.pdf\)](#)

Document : Courrier CDC Aunis Atlantique.pdf, page 1 sur 2



M. Le Commissaire Enquêteur Gérard Parvery
Mairie de Saint Sauveur d'Aunis
Place de la Mairie
17540 SAINT SAUVEUR D'AUNIS

Dossier suivi par : Carole Chassagnoux
Service Transition Ecologique et Mobilités
carole.chassagnoux@aunisatlantique.fr
Tel : 06.83.83.91.66
Réf : JPS/CC N°2020-348

Marans, le 18 mai 2021

Objet : **Projet éolien de Saint Sauveur d'Aunis.**
PJ : Motion du 16 décembre 2020

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Depuis 2017, la Communauté de Communes Aunis Atlantique s'est engagée dans une trajectoire TEPOS. Cette ambition TEPOS, la Communauté de Communes l'inscrit aujourd'hui dans son Plan Climat Air Energie Territorial en cours de réalisation. Elle y détaille les trajectoires chiffrées en termes de production d'énergie renouvelable. Considérant le développement d'un mix énergétique équilibré pour le territoire, elle projette que la production d'énergie éolienne couvre 35 % des besoins énergétiques du territoire à l'horizon 2050.

Afin de programmer un développement de l'éolien au regard de cette ambition chiffrée tout en tenant compte des enjeux paysagers et environnementaux, la Communauté de Commune a inscrit dans son PLUi, les zones Aenr favorables à l'implantation de l'éolien. Pour conforter cette stratégie de développement de l'éolien, le Bureau Communautaire, réuni le 16 décembre 2020, a exprimé son refus de voir des projets se développer à l'extérieur de ces zones et a voté une motion jointe à ce courrier. Par conséquent, je vous transmets l'avis négatif de la Communauté de Communes concernant le projet éolien de St Sauveur d'Aunis.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes meilleures salutations.

Le Président de la Communauté de
Communes Aunis Atlantique



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N° BCom-16122020-05

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2020

Nombre de délégués :	
Délégués en exercice	20
Présents	17
Votants	18

Date de convocation : 10 Décembre 2020

Le 16 décembre 2020, à dix-huit heures trente, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Aunis Atlantique, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en la Salle de la Passerelle d'Andilly les Marais, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, conformément aux dispositions du CGCT.

Membres du Bureau présents :

M. FAGOT, délégué d'Andilly les Marais,
M. TAUPIN, délégué d'Angliers,
M. TRETON, délégué de Benon,
Mme BOIREAU, déléguée de Courçon d'Aunis,
M. BESSON, délégué de Ferrières d'Aunis,
M. GALLIAN, délégué de La Grève sur Mignon,
M. PELLETIER, délégué de La Laigne,
M. SERVANT, délégué de La Ronde,
M. AUGERAUD, délégué du Gué d'Alléré,
M. LECORGNE, délégué de Longèves,
M. BODIN, délégué de Marans,
M. NEAU, délégué de Nuaillé d'Aunis,
Mme GOT, déléguée de Saint Cyr du Doret,
Mme GATINEAU, déléguée de Saint Jean de Liversay,
Mme AMY-MOIE, déléguée de Saint Ouen d'Aunis,
M. FONTANAUD, délégué de Saint Sauveur d'Aunis,
M. VENDITTOZZI, délégué de Villedoux.

Absents excusés : MM. BOISSEAU, RENAUD, BOUHIER.

Monsieur BOISSEAU donne pouvoir à Monsieur SERVANT

Assistaient également à la réunion : Mmes AUXIRE, GRINARD, ANTHOINE, Co-Direction, GARSALUT, Responsable service des Ressources humaines, CHASSAGNOUX, Responsable service Transition écologique.

Secrétaire de séance : Jean-Marie BODIN

MOTION – STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT EOLIEN

Monsieur le Président expose aux membres présents qu'Aunis Atlantique poursuit l'ambition de devenir à l'horizon 2050 un territoire qui produit plus d'énergies renouvelables qu'elle n'en consomme.

Pour parvenir à cette indépendance énergétique, les consommations doivent être entièrement couvertes par des énergies renouvelables locales, la solution d'équilibre reposant sur la mise en place d'un mix énergétique.

La Communauté de Communes Aunis Atlantique s'est associée au Parc Naturel Régional du Marais Poitevin afin d'élaborer un schéma permettant de définir et de maîtriser les zones de développement de l'éolien sur Aunis Atlantique tenant compte des enjeux forts de biodiversité et de qualité du paysage.

Elle s'est ensuite attachée à communiquer, auprès des communes et des développeurs éoliens, sur ce schéma qui permet de préciser les zones à privilégier pour un développement maîtrisé de l'éolien. Elle a par ailleurs inscrit ces zones d'implantation dans son projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUIH) en cours d'élaboration,

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

Etat : à traiter
Orientation : -
Question MO : -
Réponse MO : -
Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@47 - Mairie - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 17/06/2021 à 10:53:54

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Courrier


Contribution :

Courrier

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Courrier M CARTRON.pdf\)](#)

Document : Courrier M CARTRON.pdf, page 1 sur 1

- Non au Projet Éolien St Sauveur 31/5/2021
- Nuisances sonores jour et nuit
(Nous dormons fenêtre ouverte)
 - Destruction de la faune locale. (chèvre-sauvage, agoutis, Renards, et espèces menacées locales)
 - Destruction de notre qualité de vie - Toute la zone concernée correspond à une zone d'activités sportives et de promenade (impossible avec le bruit des éoliennes, de promener ses enfants et petits enfants). Nous terminons les activités sportives à côté de chez soi.
 - Nous sommes venues à la campagne pour la qualité de vie et non pour se retrouver au milieu de l'industrie éolienne.
 - Trop d'éoliennes en projet sur la zone de St Sauveur, Benon, Ferrive, Longèves, St Jean de Liversey, Aigrefeuille ...
 - Projet proche de bâtiments classés
Monuments Historiques - 
(Abbaye de la Grâce Dieu, Église St Sauveur)
 - CARTRON - 35 Rue du Roulin David
17540. Le Gen d'Alène

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@48 - Mairie - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 17/06/2021 à 10:54:44

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Courrier

Contribution :

Courrier M Bonnet

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Courrier M Bonnet.pdf\)](#)

Document : Courrier M Bonnet.pdf, page 1 sur 1

M BONNET JC

le 30-05-2021

M Fernand Briaud

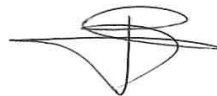
17540 ST SAUVEUR D'AUNIS

Comment peut-on accepter les démarcheurs mettre un
parc éolien à Saint Sauveur :

Le long d'un parcours de santé où
marcheurs et joggeurs profitent pleinement du Cadre
de votre commune, de votre unique chapelle de rare
édifice dont l'architecture du 11^{ème} et 12^{ème} siècle
à savoir, de la faune et de la flore, le long de
magnifiques haies qui s'ouvrent pour déboucher
des routes.

A 700 mètres d'un ERMAN où personnes
de santé et résidents subissent certainement un impact
sur leur qualité de vie et fin de vie, gênés par
les ondes électromagnétiques, de cycles bouillants de ailes
qui sifflent quand il y a du soleil et surtout
l'impact visuel.

Siège Sûr, les porteurs de projets
ne s'arrêteront pas là et d'autres notes suivront



Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

Etat : à traiter
Orientation : -
Question MO : -
Réponse MO : -
Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@49 - Mairie - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 17/06/2021 à 10:55:51

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Courrier M Blot

Contribution :

Courrier M Blot

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Courrier M Blot.pdf\)](#)

Document : Courrier M Blot.pdf, page 1 sur 1

Pierre Blot
3 Impasse la Tourelle
79350 CHÂTEAU

Je soutiens le développement
des Éoliens à St Sauveur d'Aunis.

Bien sûr, cela change le Paysage
il s'agit d'une alternative partielle
aux Centrales nucléaires vieillissantes

Fait à Château

le 03-06-2021.



J'ai eu visuel (2 kms) trois
éoliennes depuis mon habitation.
PAS de problème à noter.



Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

Etat : à traiter
Orientation : -
Question MO : -
Réponse MO : -
Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@50 - Mairie - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 17/06/2021 à 10:56:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Courrier

Contribution :

Courrier M et Mme Pierrois

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Courrier M et Mme Pierrois.pdf\)](#)

Document : Courrier M et Mme Pierrois.pdf, page 1 sur 1

Monsieur et Madame PIERROIS Jean-Louis et Renée
29 rue de la Houleuse 17510 ST SAUVEUR D'AUNIS

St Sauveur le 14 juin 2021.

A l'attention de Monsieur le Commissaire - Enquêteur

Monsieur, mon épouse et moi-même étant propriétaire exploitant dans le domaine du parc éolien, nous sommes favorables à cette implantation, le positionnement des éoliennes ne provoquera aucune gêne aux habitants ainsi qu'aux éoliennes de la région. La production d'énergie locale est une nécessité au même titre que toutes les autres productions locales (viticultrice pour les industries, pour l'alimentation) le système devra permettre à terme la suppression de lignes électriques dites de transports, qui provoquent plus de nuisances que les éoliennes. A partir d'un parc éolien comme celui-ci ne permettrait pas de produire une énergie pour fabriquer de l'hydrogène pour les véhicules de transports (camions, bus, voitures utilitaires) l'éolien peut être pour partie une substitution aux énergies fossiles, au nucléaire et apporter une plus value locale au sein de notre monde rural.

Veuillez accepter nos salutations.

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

Etat : à traiter
Orientation : -
Question MO : -
Réponse MO : -
Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@51 - Mairie - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 17/06/2021 à 10:58:59

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Courrier

Contribution :

Courrier M Cretet

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Courrier M Cretet.pdf\)](#)

Document : Courrier M Cretet.pdf, page 1 sur 1

nous avons à proximité nos ruchers élevages d'abeilles + ou - 700 ruches et aussi nos ruchers de récoltes de miel et les zones de butinages, ainsi que les zones d'hivernages et que les abeilles ne peuvent plus s'orienter car désorientées à cause des infrasons produits par les éoliennes ainsi que par les couloirs d'air créés par les pales gigantesques des éoliennes qui entraînent des désorientations et pertes de repères sans compter ces infrasons qui vont nuire à la qualité de vie des abeilles et certainement contribuer à la mortalité déjà critique.

On est cernés par les éoliennes et on n'a pas d'autres choix que de les laisser ici à côté de notre siège d'exploitation ou on a investi pas moins de 1,6 million d'euros et que notre engagement sociétal tourné sur le circuit court ne permet pas de remettre en cause l'implantation de nos nombreux ruchers

Jean-Jean CRETET
9, chemin de l'Abbaye
17540 de Bussac Allier
le 16 Juin 2021



Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

Etat : à traiter
Orientation : -
Question MO : -
Réponse MO : -
Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@52 - Mairie - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 17/06/2021 à 11:02:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Courrier abeilles

Contribution :

Courrier abeilles

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Courrier abeilles.pdf\)](#)

Document : Courrier abeilles.pdf, page 1 sur 2

" Les abeilles victimes des éoliennes

Témoignage recueilli par Sioux Berger

Mars 2020

Je m'appelle Daniel Dutour et je suis apiculteur en Normandie depuis 20 ans. J'ai suffisamment d'expérience et de ruches pour avoir un œil critique sur ce qu'il se passe actuellement.

Je tiens aujourd'hui à témoigner, même si je sais que nous avons rarement le dernier mot : nous, les petits exploitants, « *petits terriens* » comme je nous appelle. La plupart du temps, tous les moyens sont bons pour nous faire taire.

Voici ce que j'ai constaté sur mon exploitation.

Début juin 2019, **cinq éoliennes de 145 mètres de haut** ont été mises en route autour de chez moi, à une distance de 700 mètres de mes ruches.

Habituellement, la vieille reine est poussée par les abeilles et **l'essaim forme une boule compacte à quelques mètres de la ruche**. Cet été là, l'essaimage ne s'est pas du tout passé normalement après la mise en route des éoliennes : **la moitié des insectes de la ruche a bien essaimé, mais elles ne se sont pas regroupées, elles étaient comme déboussolées**, c'était comme si vous aviez donné un coup de pied dans l'essaim. Les abeilles se sont retrouvées posées un peu partout dans ma cour et dans notre haie, sans parvenir à créer un nouvel essaim.

Il faut savoir que **les abeilles ont une façon de communiquer bien à elles : elles se parlent entre elles notamment par les vibrations et des infrasons imperceptibles pour nous, entre 0 et 500 Hz**. Ce mode de communication est très important notamment entre les ouvrières et la reine. Mais lorsque des éoliennes de plus de 100 mètres de haut se mettent à tourner, ces aérogénérateurs émettent des infrasons de mêmes fréquences et les abeilles ne peuvent plus communiquer...

Alors, que fait-on ?

Je rappelle que **les abeilles sont cruciales pour la survie de l'humanité et qu'elles sont déjà mises à mal par bon nombre de polluants**. Mais si on ajoute à cela des aérogénérateurs partout dans les campagnes, il n'y aura bientôt plus d'apiculteurs... ni d'abeilles...

Personnellement, en tant que « *petit terrien* », je n'ai qu'une seule chose à dire aux industriels de l'agriculture et des campagnes : arrêtons le massacre. Lorsque de belles études prouveront que nous avons raison, il sera trop tard. "

Pour les autres témoignages ou alertes, ils sont sérieux : Reporterre (site écolo, très sérieux), alertes de l'Orne, avenir boischaudsud, aest 37, Brux, etc.

Document : Courrier abeilles.pdf, page 2 sur 2

Je pense qu'un témoignage écrit au commissaire enquêteur demandant une réponse du promoteur, un courrier au préfet et surtout une alerte par l'intermédiaire de l'Hebdo en évoquant la menace de l'éventuel délocalisation de l'entreprise avec la perte des emplois.

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@53 - ALAIN - Rives-d'Autise

Date de dépôt : Le 18/06/2021 à 18:42:05

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : avis favorable

Contribution :

Bonjour,

je donne un avis favorable pour la réalisation de la ferme éolienne de ST SAUVEUR D'AUNIS

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

E54 - didier hebert

Date de dépôt : Le 20/06/2021 à 10:08:41

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Fwd: Projet éolien St sauveur d'Aunis

Contribution :

Veuillez trouver le mail transféré ci joint car il ne passe pas à l'adresse de la préfecture.

HÉBERT Didier

----- Forwarded message -----

De : didier hebert <didierhebert14@gmail.com>

Date: dim. 20 juin 2021 10:03

Subject: Projet éolien St sauveur d'Aunis

To: <pref-env-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour En ce qui concerne le projet éolien "dit à St sauveur d'Aunis " en fait se retrouve à la porte de chez nous et entre autre chez moi car j'habite à "rioux" lieu dit qui dépend du gué d'alléré et à quelques mètres de ma maison car je suis aux premières habitations de ce hameau. NOUS NE VOULONS PAS DE CES HORREURS / DE CES MONSTRES QUI DÉFIGURENT TOUTE LA CAMPAGNE / QUI DÉVALORISENT NOTRE IMMOBILIER ETC.ETC.. des tonnes de béton en terre à tout jamais / zone marais poitevin / passage migratoire et rien que déjà en distance par rapport aux maisons c'est inacceptable, c'est comme si elles étaient dans notre jardin. Nous avons acheté à la campagne pour avoir une certaine tranquillité et une autre vue que le béton et le goudron et on se retrouve avec des éoliennes partout. Il y en a déjà 12 à courte distance qui d'ailleurs sont souvent à l'arrêt comme beaucoup et on veut nous en coller 8 de + ! FAUT ARRÊTER ! On va se retrouver comme dans le secteur de surgères (entre autres...). On a déjà les avions de la base de cognac qui nous harcèlent presque tous les jours et font un bruit d'enfer matin/midi/après midi (eux s'amuse bien à faire leurs acrobaties mais nous ça nous amuse pas du tout) ET EN + DANS LE SECTEUR "MARAIS POITEVIN " "NATURE 2000" ETC. + les avions de chasse qui passent à très basse altitude avec un bruit d'enfer également. Il ne faut pas être cardiaque ! AUCUN RESPECT DES GENS ET DE LA NATURE ! Où on n'a pas le droit de faire ci ou ça mais par contre certains on le droit de nous pourrir la vie avec des avions / des éoliennes. ...Ceci n'a qu'une appellation. Et c'est inadmissible. Pour en revenir à ce projet de 8 éoliennes de + devant nos fenêtres ça ne rapporte qu'à certains ; ce n'est que question de fric et c'est tout. Qu'on arrête de nous dire " faut produire + et que les gens consomment moins " car on nous pousse à consommer tel que " en exemple " les programmes TV : (d'ailleurs programmes qui ne ressemblent à rien à 95 % pour rester poli !) . Le soir ; avant ! Les programmes commençaient à 20h35 puis 40 puis 45 puis 50 puis 21h puis 21h05 / 15 / 20 et même 30 / 35 sur certaines chaînes à la noix ! Pour passer des conneries en + .Des wagons pubs qui durent des plombes. Vélos électriques et autres partout (à supprimer !) En fait on paie pour rien voir et on fait consommer de l'électricité pour rien . Donc là encore ça rapporte qu'à certains. Alors avant de nous faire la morale ; il faudrait prendre les problèmes à la base et arrêter de nous prendre pour des billes. On en a marre de tout ça et de ces éoliennes partout. Et donc de ce projet dit " St sauveur " car avec de tels horreurs, nous n'avons plus de paysages de campagne / plus de valeurs immobilières et maisons invendables etc..etc. etc...ET NOUS N'AVONS PLUS QU'À METTRE UNE CORDE À UNE POUTRE ET NOUS PENDRE. ON EN A RAS LE BOL DE TOUT ÇA ; NOUS SOMMES SATURÉS. DONC

NON À CE PROJET ST SAUVEUR D'AUNIS.

HÉBERT Didier

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@55 - Albert - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 20/06/2021 à 18:20:54

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet éolien Saint-Sauveur d'Aunis

Contribution :

Je suis totalement opposé aux projets éoliens pour les raisons suivantes:

Le gain, sur le plan écologique, d'une éolienne est plus que discutable par rapport à la pollution engendrée pour sa construction.

En conditions météorologiques normales, il est prouvé qu'une éolienne a une faible rentabilité énergétique. Quand nous avons un grand besoin d'électricité, grand froid ou grosse chaleur (chauffage ou climatisation) ,les conditions météorologiques sont anticycloniques et donc il n'y a pas de vent... La solution serait de pouvoir emmagasiner l'électricité mais alors là attention à la pollution engendrée par les batteries. Pas très écolo tout ça.

Les projets éoliens n'ont d'intérêts que pour les sociétés (étrangères) qui les réalisent et les exploitent et qui s'enrichissent sur le dos des consommateurs d'électricité.

Les éoliennes génèrent des nuisances sonores et visuelles.

La proximité des éoliennes entraîne inmanquablement une dépréciation des biens immobiliers.

Voir l'article très intéressant <https://www.midilibre.fr/2021/04/21/a-cause-de-la-presence-de-oliennes-ils-obtiennent-une-baisse-de-leur-taxe-fonciere-une-premiere-9501085.php>

Ces éoliennes enlaidissent nos paysages qui ont déjà assez souffert de la disparition des haies lors du remembrement.

Pour toutes ces raisons, je suis contre tous projets éoliens.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@56 - Nelly - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 20/06/2021 à 18:26:48

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Eoliennes Saint-Sauveur d'Aunis

Contribution :

Les éoliennes :

Ça défigure le paysage.

C'est gênant à cause du bruit et pour la vue. Voir l'article <https://www.midilibre.fr/2021/04/21/a-cause-de-la-presence-deoliennes-ils-obtiennent-une-baisse-de-leur-taxe-fonciere-une-premiere-9501085.php>

Le rendement est plus que contestable

Ça n'a d'intérêts que pour ceux qui les installent et les exploitent (sociétés étrangères au passage)

Pour toutes ces raisons je suis contre les éoliennes.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@57 - BONNET EDDY - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 20/06/2021 à 19:34:55

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :NON AUX EOLIENNES

Contribution :

Habitant à SAINT SAUVEUR D'AUNIS , Je trouve que de mettre des éoliennes dans nos champs en périphérie de notre si jolie commune est totalement déplorable !!!!!!!

C'est une honte pour notre ECO SYSTEME , nous allons détruire la faune et la flore avec des tonnes de bétons pour les installations des éoliennes!!!

Comment va t'on laisser notre planète a nos enfants!!!!!!!

C'est déplorable, je suis totalement contre!!!!!!!!!!!!!!

iL FAUT REAGIR!!!!!!!!!!

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@58 - JENNIFER - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 20/06/2021 à 19:50:37

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :NON AUX EOLIENNES

Contribution :

" Venez les enfants nous allons nous promener ! "

" ah bon , où maman ? "

" Bah ! voir la belle foret . "

" avec des d'arbres ? "

" non une foret d'éoliennes les enfants ! des arbres y'en a plus ! "

Jennifer

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@59 - GAUTIER MAXIME - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 20/06/2021 à 20:55:12

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : PARC EOLIEN COMMUNE SAINT SAUVEUR D'AUNIS

Contribution :

Implanter des éoliennes dans notre village serait pour les raisons suivantes un soucis écologique important.

Les éoliennes seront implantées dans des zones dégagés, ceux qui aura des conséquences dramatiques sur les animaux volant.

La vue sera gâché par les éoliennes.

Les sols seront pollués pour toujours (dans des champs pour les agriculteurs ce n'est pas ce qu'il y a de mieux).

Pour ces raisons, il est essentielle de refuser l'installation d'éoliennes, qui n'a absolument rien d'écologique et qui est même tout l'inverse, en plus d'être meurtrier pour les animaux volants qui passeront.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@60 - Maxime - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 20/06/2021 à 21:04:57

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : PARC EOLIENNE SAINT SAUVEUR D'AUNIS

Contribution :

Implanter des éoliennes dans notre village serait pour les raisons suivantes un soucis écologique important, en commençant par sa fabrication.

Les éoliennes seront implantées dans des zones dégagés, ce qui aura des conséquences dramatiques sur les animaux volant.

La vue sera gâché par les éoliennes, et le bruit aura également un impact sur les habitations proches.

Les sols seront pollués pour toujours.

Pour ces raisons, il est essentielle de refuser l'installation d'éoliennes, qui n'a absolument rien d'écologique et qui est même tout l'inverse, en plus d'être meurtrier pour les animaux volants.

Par ailleurs, la vue des villages voisins est déjà entaché à cause de ces éoliennes, alors essayons de garder la notre.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@61 - Quirion Olivier

Date de dépôt : Le 22/06/2021 à 10:05:32

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Eoliennes de St Sauveur d'Aunis - Avis favorable

Contribution :

L'indispensable transition de notre société vers un modèle simplement viable nécessite en priorité de changer notre façon de produire et de consommer l'énergie.

Parc nucléaire bientôt vieillissant et de plus en plus coûteux à maintenir, impératif de neutralité carbone à atteindre au plus vite, préservation d'une biodiversité en très fort déclin, renforcement de l'indépendance énergétique, transfert d'usage vers l'électrique notamment pour la mobilité, la production d'hydrogène pour l'industrie... les énergies renouvelables électriques et l'éolien en particulier permettent de répondre à ces différents défis et chaque région doit bien sûr y contribuer à la mesure des capacités de son territoire.

Le projet de Saint Sauveur d'Aunis mobilise un potentiel éolien significatif qui contribuera pour la région à se rapprocher des objectifs de développement prévus par la loi et desquels elle est pour l'instant encore très éloignée (1/3 seulement de l'objectif du SRCAE atteint en 2020 pour l'éolien)

Étant moi-même riverain de plusieurs parcs éoliens au nord de la région, s'il a bien existé des craintes ou des questionnements avant leur construction je peux témoigner sur le fait que leur fonctionnement n'est pas nuisible à la santé ni à la qualité de vie.

Au contraire, il est rassurant de voir se développer ces projets, qui font partie de notre paysage au même titre que d'autres constructions humaines.

Ces réalisations vont nous permettre d'assurer un accès durable à l'électricité en toute sécurité et avec un impact maîtrisé ou compensé sur le milieu naturel ; mesures de bridages sonore ou de protection des oiseaux et chauve-souris, replantation de haies etc.

Je donne donc un avis très favorable et sans réserve à ce projet d'avenir.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@62 - Quirion Olivier

Date de dépôt : Le 22/06/2021 à 10:11:25

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet éolien de Saint Sauveur d'Aunis - Avis favorable

Contribution :

L'indispensable transition de notre société vers un modèle simplement viable nécessite en priorité de changer notre façon de produire et de consommer l'énergie.

Parc nucléaire vieillissant et de plus en plus coûteux à maintenir, impératif de neutralité carbone à atteindre au plus vite, préservation d'une biodiversité en très fort déclin , renforcement de l'indépendance énergétique, transferts d'usages vers l'électrique notamment pour la mobilité, la production d'hydrogène pour l'industrie... les énergies renouvelables électriques et l'éolien en particulier permettent de répondre à ces différents défis et chaque région doit bien sûr y contribuer à la mesure des capacités de son territoire.

Le projet de Saint Sauveur d'Aunis mobilise un potentiel éolien significatif qui contribuera pour la région à se rapprocher des objectifs de développement prévus par la loi et desquels elle est pour l'instant encore très éloignée (1/3 seulement de l'objectif du SRCAE atteint en 2020 pour l'éolien)

Étant moi-même riverain de plusieurs parcs éoliens au nord de la région, s'il a bien existé des craintes ou des questionnements avant leur construction je peux témoigner sur le fait que leur fonctionnement n'est pas nuisible à la santé ni à la qualité de vie.

Au contraire, il est rassurant de voir se développer ces projets, qui font partie de notre paysage au même titre que d'autres constructions humaines.

Ces réalisations vont nous permettre d'assurer un accès durable à l'électricité en toute sécurité et avec un impact maîtrisé ou compensé sur le milieu naturel ; mesures de bridages sonore ou de protection des oiseaux et chauve-souris, replantation de haies etc.

Je donne donc un avis très favorable et sans réserve à ce projet d'avenir.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@63 - Alain - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 22/06/2021 à 15:07:50

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : contre le projet d'implantation d'éoliennes sur la commune de Saint Sauveur d'aunis

Contribution :

-Dispositif non pilotable nécessitant une production carbonée avec gaz et pétrole pour pallier les intermittences du vent (entre 75 et 80% du temps)!!!!!!!!!!!!!!

-Saturation de la Charente maritime alors qu'en ancienne aquitaine aucune éoliennes?

-Création d'emploi sur le long terme, une utopie. fabrication hors de France et maintenance pilotée hors frontières. Pour l'instant nous engraissons des investisseurs, fonds de pension etc...qui n' en ont que faire de l'écologie pourvu que cela rapporte.

-Habitant de Saint Sauveur, aucune concertation en avant projet avec la population locale. Nous sommes mis devant le fait accompli, aucune considération.

-Altération des paysages et du cadre de vie avec toutes les nuisances que la présence d'éoliennes trop près des habitations génèrent.

-Risque de friches industrielles à l'issue de l'exploitation dans 20 ans .Elles seront obsolètes et non réparables pour être encore rentable .La prime de rachat de l'électricité produite aura disparue. Dépôt de garantie actuel pour le démantèlement ridicule! et disparition des sociétés après de nombreux rachats non solvables ou domiciliées à l'étranger

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@64 - Sen Jupiter - Cernay

Date de dépôt : Le 23/06/2021 à 07:41:55

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet éolien

Contribution :

Monsieur le commissaire enquêteur.

Comme la plupart des gens, j'étais plutôt pour les éoliennes. Mais après avoir regardé les statistiques, l'inefficacité de leurs productions énergétiques les effets néfastes, le coût faramineux, le désastre écologique qu'elles représentent, mon ignorance a transformé en colère qu'on pourrait même envisager un tel saccage des paysages de la France par des Philistins et des intérêts purement financiers. Le remembrement a eu des effets secondaires néfastes, sur les nappes phréatiques et sur les habitats de la faune sauvage et des insectes qui ont été ignorés par les soi disant experts et voilà nous sommes en train de répéter ces calamités. Les générations futures ne nous pardonneront pas. Je vous supplie de donner ce projet l'avis défavorable qu'il mérite.

Bien respectueusement

Jupiter Sen

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@65 - VINCENT - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 23/06/2021 à 11:04:26

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :NON A CE PROJET !!!!

Contribution :

Bonjour,

Je suis totalement opposé à ce projet sur ma commune qui va dénaturer incontestablement le paysage... non à l'aspect visuel déplorable , aux nuisances sonores engendrées ... et de plus à proximité des habitations !!!... à 700 mètres ... inadmissible ...!!

Vivre paisiblement à la campagne, ne signifie pas vivre devant un champ d'éoliennes pour décor (cf celles visibles direction St Jean de Liversay).

Merci pour la prise en compte de cet avis .

Cordialement

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@66 - Allart Jérémie - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 23/06/2021 à 11:46:09

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à ce projet inadmissible !!

Contribution :

Bonjour,

Je ne veux en aucun cas de ce projet ! Installer un parc éoliens à un endroit où nous sommes déjà entourés ! De plus ce parc n'apportera que des nuisances !

Quelle est le rendement de ces engins et pour qui !! Où est l'écologie la dedans ? Des centaines de tonnes de béton, le recyclage !!

Non non et non pas dans mon joli paysage !!

Bien à vous

J.Allart

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@67 - ALLART Rachel - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 23/06/2021 à 18:14:19

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non au projet du parc éolien de st Sauveur d'aunis

Contribution :

Habitante de la commune depuis sept ans, j'ai été déçue d'apprendre le projet de parc éolien qui est prévu tout près de chez moi. Je suis complètement contre ce projet.

je crains les nuisances sonores et visuelles qui va dénaturer le paysage

Merci de prendre en compte mon avis, en espérant que la mobilisation de tous rendra impossible ce projet.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@68 - Celine - La Rochelle

Date de dépôt : Le 24/06/2021 à 09:24:50

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Pour les énergies renouvelables

Contribution :

Madame, monsieur,

Voilà des années que nous demandons, nous français, une diminution du nucléaire et de progresser dans les énergies vertes.

Sauf qu'aujourd'hui, tout le monde est d'accord mais personne ne veut de projet à côté de chez soi.

Arrêtons de faire les enfants et d'être égoïste, tous les scientifiques s'accordent à dire que la situation climatique est catastrophique mais personne ne veut faire d'effort.

Réagissons bon sang ! N'est ce pas mieux d'avoir des éoliennes, des centrales hydrauliques et des panneaux solaires dans son paysage que des terres arides ?

Et qu'allons nous laisser comme héritage à nos enfants !?

Je suis pour le projet éolien de Saint Sauveur d'Aunis et pour une transition énergétique rapide. Arrêtons de perdre notre temps !

Cordialement,

Céline

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@69 - FRANCOIS - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 24/06/2021 à 12:46:00

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : PROJET PARC EOLIEN DE SAINT SAUVEUR D'AUNIS

Contribution :

Bonjour Monsieur le commissaire,

Jusqu'à présent je n'étais pas un farouche anti-éolien bien que réservé sur leur efficacité, l'expérience confirme mes doutes.

Habitant Saint Sauveur j'ai une vue sur le parc éolien sis à la limite des communes de ST Jean et de Ferrières, ce qui me permet de constater qu'elles ne fonctionnent pas les 75% du temps, surtout les jours de grands froids et de fortes chaleurs.

Un autre projet est en cours dans ce secteur, ce qui avec le projet de Saint Sauveur nous fera vivre au milieu d'une forêt d'éoliennes qui pour nous est insupportable.

Avec mon épouse nous sommes donc contre ce projet qui n'aurait qu'un impact limité sur la transition énergétique pour les raisons suivantes:

- production intermittente nécessitant une compensation par des centrales à énergies fossiles.
- matériaux utilisés pour la fabrication de ces machines extraits dans des pays peu soucieux de l'environnement.
- leur implantation nécessite des moyens de transports, des engins de chantiers polluants, des tonnes de béton et de ferraille enfouis.
- leur recyclage à terme.
- le risque de panne électrique importante si les éoliennes deviennent la part importante de production d'électricité.
- ma réserve sur la création d'emplois pérennes sur notre commune et les promesses de retombées fiscales sur notre communauté

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@70 - Bernadette Urrugne 64 - Urrugne

Date de dépôt : Le 24/06/2021 à 13:49:44

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Enquete publique parc éolien saint sauveur d 'aunis

Contribution :

Mr Le Commissaire Enquêteur

Je vous demande de donner un Avis défavorable pour ce projet inutile, ruineux, dangereux ,impactant l'environnement dont les habitants de la commune

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@71 - Mairie Mairie - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 24/06/2021 à 14:22:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Courrier Buot Thierry

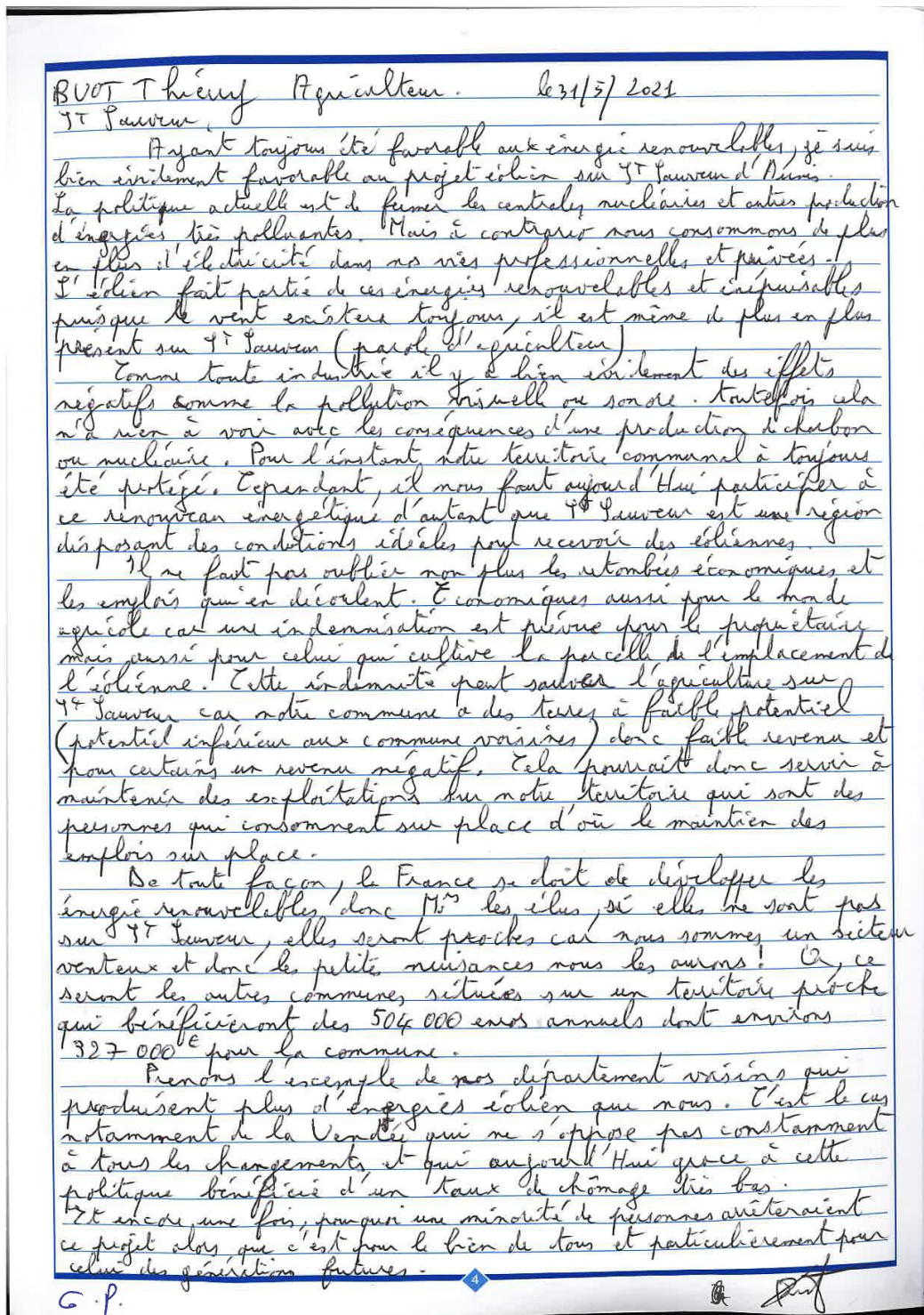
Contribution :

Courrier Buot Thierry

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Courrier_BUOT Thierry.pdf\)](#)

Document : Courrier_BUOT Thierry.pdf, page 1 sur 1



Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@72 - Mairie - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 24/06/2021 à 14:24:33

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Pages 6 et 7 registre papier

Contribution :

Pages 6 et 7 du registre papier

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Pages 6 et 7 registre papier.pdf\)](#)

Document : Pages 6 et 7 registre papier.pdf, page 1 sur 1

16 Juin 2021.
M. GILBERT Paul. 4 bis rue de la Dounece. St Sauveur.
Contage L'installation des éoliennes à St Sauveur
d'Aunis.

16 juin 2021. L'école Suzanne 3 R. Desillards. Lesjaud. Mlle
accepte le principe des éoliennes sous condition
car il faudrait bien y arriver un jour - M. Jean

16 juin 2021. M. KROCKAR Robert.
8^e Sauveur d'Aunis.

Nos élus ont participé avec le Parc National
Patrimoine à la rédaction d'un schéma directeur.
Cette demande est en concordance avec le statut
de la commune de l'état.
C'est à dire un plan on s'en fait pas.
d'installés des éoliennes et des zones protégées
de toute installation.

Cette charte est inscrite dans le P.N.N.
de l'Aunis Atlantique P.N.N. qui a été soumis
à une enquête publique.

Quand on a un projet on peut que
personne n'est venu sur cette zone sensible
et protégée de St Sauveur d'Aunis ?
Et si quel droit faut il respecter, quelle
cette zone sensible pour tout éolien
machine de 180 mètres de haut ?

Des pote de 136 mètres de diamètre
1100 tonnes de béton 3,5 ha de surface
s'empilent pour l'installation du parc et les
chefs de secteur ont une réduction des
espaces naturels.

Je rappelle que le P.N.N. ou son représentant
préside le Comité de pilotage Natura 2000.
Dire que l'éolien est une bonne chose
peut être. Mais à une seule condition, c'est de
respecter les décisions de nos élus et de la
population qui a adopté le P.N.N.

Et quel droit une société privée
Allemande veut s'écarter notre réglementation de
cette zone sensible ?

G.P.

Sur le principe de la démocratie, nous
la Commission Européenne, et font
un avis favorable sous conditions à
ce projet.

GRATIAS Liliou de la commission
je suis contre le projet.

16 Juin 2021. ST. SAUVEUR D'AUNIS THIBY ALVIN
Nous avons projet d'implantation de 8 éoliennes à St Sauveur d'Aunis.
Notre village se situe en limite de la commune de St Sauveur d'Aunis
en limite de la commune de Fercennes, sans compter le
projet de 3 autres sur la commune de St Pierre de Vieux. Ce qui
porterait le nombre à 15 éoliennes d'un côté du village plus de
hautes qui sont en projet soit un total de 23 éoliennes relevant
de l'habitant dans un état.

Tout est trop !
Les habitants et les Maires des communes avoisinantes sont
contre ce projet.

Nous faisons partie du Parc National Régional du Massif Poitevin.
Le projet est situé en zone dans Natura 2000 en zone
sensible et protégée d'intérêt patrimonial.

Enfin nous avons un site d'intérêt patrimonial protection
des sites et des habitats naturels sur les communes de
Anglais, Nivelle d'Aunis et St Sauveur d'Aunis.

C'est un espace remarquable du Massif Poitevin pour la diversité
de faune et de flore, les sites d'intérêt communautaire et
de nouvelles espèces protégées.

Nous en faisons un site patrimonial.
Non à la dégradation de notre patrimoine.

TH

G.P.

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@73 - Mairie - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 24/06/2021 à 14:27:35

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Pages 8 et 9 registre papier

Contribution :

Pages 8 et 9 registre papier

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Pages 8 et 9 registre papier.pdf\)](#)

Document : Pages 8 et 9 registre papier.pdf, page 1 sur 1

17 juin 2021 :

En face des problèmes énoncés par l'implémentation des éoliennes dans la zone prévue est la complexité du dossier administratif. Cette complexité génère des tensions au sein de la collectivité de Saint-Sauveur.

Cela que de manière accrue tout ces jours, ces jours, dimanches et nuits visibles sont d'habitudes de travail de travail administratif que de nouvelles visites d'habitants s'effectuent par ce jour.

- Cela implique un certain nombre de réunions techniques régulières.
- En effet, le directeur local en bois dans une zone ne doit pas être considéré de l'éolien est un problème au niveau de production électrique pour atteindre la norme électrique de la commune.

Et je ne parle pas de la pose et de l'électrification des zones habitées et l'impact de l'éolien dans la zone.

- On ne peut pas comparer l'impact de la pose et de l'électrification des zones habitées et l'impact de l'éolien dans la zone.

Antoine Bouillon - le maire de la commune - 19540 Saint-Sauveur d'Aunis

18 juin 2021 :

24 06 2021

FORÉTIEN René
19 rue de la Bouffèrie - 19540 Saint-Sauveur d'Aunis

NON aux ÉOLIEN à SAINT-SAUVEUR D'AUNIS

~~FORÉTIEN~~

Letellier Claude 4 rue de la Bouffèrie ST-Sauveur

Je connais l'expression "Se battre contre le moulin à vent" oubliée depuis longtemps mais il s'avère que des vents contraires sont porteurs de beaucoup de dérogations concernant les éoliennes.

Personnellement je me réjouis de l'implémentation des éoliennes et considère les bénéfices de ce secteur renouvelable et non polluant. Je me demande que si l'information "technique" ont été soignée et leur faire des arguments plus techniques que cohérents dans le sens négatif.

~~FORÉTIEN~~

Letellier François 4 rue de la Bouffèrie ST-Sauveur

J'espère autoriser la route de ma ferme

de Letellier

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@74 - Mairie - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 24/06/2021 à 14:28:41

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Page 10 registre papier

Contribution :

Page 10 registre papier

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Page 10 registre papier.pdf\)](#)

Document : Page 10 registre papier.pdf, page 1 sur 1

24/06/2021

M^{me} BUOT Isabelle 17540
Saint Sauveur d'Aunis

En tant que citoyenne du 21^{ème} siècle
je suis attirée du présent et de l'avenir
Tout le monde sait que nos besoins
en énergie augmentent. Alors pourquoi
s'opposer tout de qui nouveau.
Pour moi, l'éolien est une des
solutions qu'il faut défendre.
Les hautes têtes ne vous font-elles pas
penser aux ailes des moultins ?
Personnellement, je trouve cela
plus esthétique qu'un pylône électrique.
Arrêtons d'être contre tout.

le 24/06/2021 M^{me} Hélène Bellanger Batick
PAIN POINT 17540 Saint Sauveur d'Aunis

En tant que propriétaire exploitant agricole habitant
Saint Sauveur d'Aunis je suis contre ce parc éolien
En effet la production électrique nucléaire est
la moins carbonée, l'énergie nucléaire est la plus
subventionnée, du tonnage de bitan sont dans la terre
sans rien s'être fiché pour l'éprie. La divine la
marque sural. Les la bitation pendant de la valeur
auis que les terrain agricole. La femme élisparia, etc

24/06/2021 M^{me} PETIT Thomas
39 rue des noisettes

en tant que habitant du qué d'offère,
j'ai choisi il y a 15 ans de venir habiter
dans une zone classé vert pour ne pas
être dérangé par des éoliennes
Je suis contre, vraiment contre les éoliennes

G.P.

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

Etat : à traiter
Orientation : -
Question MO : -
Réponse MO : -
Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@75 - Mairie - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 24/06/2021 à 14:41:37

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Courrier Patrick Gillet

Contribution :

Courrier Patrick Gillet

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Courrier Patrick Gillet.pdf\)](#)

Document : Courrier Patrick Gillet.pdf, page 1 sur 1

Le 23 juin. 2021

A l'intention du commissaire enquêteur pour l'enquête
Publique du parc éolien de St Sauveur d'Aunis.

La transition énergétique est un sujet sérieux et stratégique
pour notre pays et l'éolien peut être un atout majeur face au
défi climatique.

L'énergie éolienne est une énergie propre et renouvelable qui
ne génère aucun déchet, qui ne pollue ni les eaux, ni l'air ni
les sols. Si notre électricité n'est pas produite par des éoliennes et
d'autres énergies renouvelables, par quel moyen le sera-t-elle ?

Il ne s'agit pas de remplacer toutes les centrales nucléaires par des
parcs éoliens.

Les éoliennes de 2021 (du 21^{ème} siècle) sont comme la Tour Eiffel
de 1887, les critiques autour du projet de Gustave Eiffel sont pratiquement
les mêmes faites aux éoliennes d'aujourd'hui, à croire que les opposants au
projet ont plus d'un siècle de retard (ou es leurs descendants?), maintenant
c'est le lieu le plus visité de France.

Que propose les opposants (aux éoliennes) pour remplacer les énergies fossiles qui
sont disponibles en bref échéance : Rien de concret. La critique est facile,
mais M^{rs}, M^{me} allez-y, proposez, construisez, faites quelques choses de cohérent
critiquer pour critiquer n'a jamais fait avancer les choses.

Pour mon compte personnel je suis pour toute énergie renouvelable, je possède
une installation photovoltaïque sur un bâtiment agricole et d'autres vont voir le
jour fin 2021.

L'éolien ne me pose aucun problème, je suis donc favorable au projet.

Patrick Gillet.
10, rue du 8 mai Le Gué d'Allée 17540.



Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

Etat : à traiter
Orientation : -
Question MO : -
Réponse MO : -
Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@76 - Mairie - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 24/06/2021 à 14:43:07

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Courrier Jacques Gillet

Contribution :

Courrier Jacques Gillet

Pièce(s) jointes(s) :

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

Etat : à traiter
Orientation : -
Question MO : -
Réponse MO : -
Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@77 - Mairie - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 24/06/2021 à 14:44:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Courrier Audineau Philippe

Contribution :

Courrier Audineau Philippe

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Courrier Audineau Philippe.pdf\)](#)

Document : Courrier Audineau Philippe.pdf, page 1 sur 1

AUDINEAU Philippe
6 rue des Sablières
St Sauveur D'Aunis

M^r Le Commissaire
Enquêteurs.
Mairie de St Sauveur
D'Aunis

le 24. 06. 2021

Le projet du parc éolien situé sur la commune de Saint Sauveur d'Aunis me semble un bon projet, car il se situe dans un espace assez éloigné des habitations (750 m). Il faut aussi penser que la demande d'électricité est toujours plus forte, si on peut produire 33,6 MWh localement avec une énergie propre qui protège l'environnement, je suis pour ce projet.

Veuillez agréer, Monsieur l'expression de mes sentiments dévoués.



Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@78 - Mairie - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 24/06/2021 à 14:45:27

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Courrier Travaux publics

Contribution :

Courrier travaux publics

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Courrier travaux publics.pdf\)](#)

Document : Courrier travaux publics.pdf, page 1 sur 1



Délégation Poitiers

REÇU LE 24 JUIN 2021

Monsieur Gérard PARVERY
Commissaire enquêteur
Mairie de ST SAUVEUR D'AUNIS
Place de la Mairie
17540 SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

Poitiers, le 18 Juin 2021

Objet : Enquête publique
Projet Ferme Eolienne de ST SAUVEUR D'AUNIS

Monsieur le commissaire enquêteur,

La réflexion globale, initiée par notre fédération, autour du développement durable conduit à un équilibre entre les trois volets de la responsabilité sociétale des entreprises que sont le social, l'environnement et l'économie. Les politiques et réglementations issues, entre autres, du Grenelle de l'environnement et de la Loi de transition énergétique, nous y incitent également fortement en particulier avec l'objectif de 2030 à 40 % d'énergies renouvelables dans la production d'électricité.

Ainsi, le développement d'un projet sur la commune de ST SAUVEUR D'AUNIS entre parfaitement dans cette dynamique. En effet, développer le parc éolien c'est :

- **Offrir la possibilité d'une production locale d'énergie.** La programmation pluriannuelle de l'énergie engage les collectivités locales à participer activement à l'objectif de 27 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique d'ici 2023. Aujourd'hui, l'éolien fournit presque 5 % de la consommation nationale. Le déploiement des énergies renouvelables, et de l'éolien en particulier, doit s'appuyer sur un portage territorial des projets et s'inscrit complètement dans le « schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires » (SRADDET) élaboré sous la responsabilité du Conseil régional. **Il apparaît important de favoriser une dynamique de progression régulière de parcs éoliens afin d'atteindre les objectifs fixés.**

- **Favoriser le développement économique et l'emploi.** Pendant l'installation du parc, les travaux sont régulièrement réalisés par nos entreprises de Travaux Publics. Cette opportunité pourrait ainsi permettre de maintenir des emplois voire d'en développer. Ensuite, pendant la phase d'exploitation des emplois liés à la maintenance du parc sont également créés.

Cela contribuerait, comme les autres énergies renouvelables, à la maîtrise à long terme du prix de l'énergie, à la sécurité d'approvisionnement et à l'autonomie énergétique des territoires, au développement de la production d'énergie décentralisée à proximité des lieux de consommation, à la limitation des impacts de la production d'énergie sur l'environnement, à la création de richesses et à l'accès à des quantités d'énergie à des coûts maîtrisés et enfin à favoriser sur le long terme la neutralité énergétique des territoires.

C'est pourquoi, notre Fédération apporte son soutien plein et entier au développement du projet de parc éolien sur la commune de ST SAUVEUR D'AUNIS dans la mesure où toutes les études environnementales sont favorables.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de ma haute considération.

Vice-Président FRTP Nouvelle-Aquitaine
Délégation Poitiers
M. RABIER Stéphane

Adresser toute correspondance :
26, rue Gay-Lussac – CS 20958
86038 – POITIERS

Tél : 05 49 61 49 75 - Fax : 05 49 44 09 44 – E Mail : pchar@fntp.fr

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

Etat : à traiter
Orientation : -
Question MO : -
Réponse MO : -
Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@79 - Mairie - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 24/06/2021 à 14:49:42

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Courrier Roturier Christophe

Contribution :

Courrier Roturier Christophe

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Courrier Roturier Christophe.pdf\)](#)

Document : Courrier Roturier Christophe.pdf, page 1 sur 1

RECU LE 24 JUN 2021

Mr ROTURIER Christophe
13 rue des Socrates
49300 CHOLET

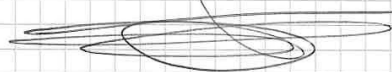
CHOLET, le 20/06/2021

Mairie de SAINT SAUVEUR D'AUNIS
A l'attention de Mr le commissaire-
enquêteur
Place de la mairie
17540 SAINT SAUVEUR D'AUNIS

Mr le commissaire-enquêteur,
Je suis pour les énergies renouvelables dont l'éolien. Je
suis, ainsi, favorable au projet de SAINT SAUVEUR D'AUNIS
C'est une énergie propre, créatrice d'emplois induisant de
une aide financière au monde agricole.
Cette énergie contribuera à notre autonomie énergétique,
entre autre.

Je vous prie d'agréer, Mr le commissaire-enquêteur,
l'expression de mes sincères salutations

C. ROTURIER



Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@80 - Mairie - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 24/06/2021 à 14:50:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Courrier Chuillet Daniel

Contribution :

Courrier Chuillet Daniel

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Courrier Daniel Chuillet.pdf\)](#)

Document : Courrier Daniel Chuillet.pdf, page 1 sur 5

Daniel Chuillet

La Rochelle 23 juin 2021

21 passage lagrave

17000 La Rochelle

daniel.chuillet@wanadoo.fr

Objet : enquête publique parc éolien St Sauveur d'Aunis

Pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

A Monsieur Parvery, Commissaire enquêteur,

vous trouverez ci-joint des observations sur le dossier parc éolien de St Sauveur concernant l'exactitude des chiffres du dossier technique . les chiffres sur les économies en GES doivent être justifiés et vérifiés.il est facile de démontrer que la loi LTECV(loi pour la transition énergétique et la croissance verte substitut l'éolien au nucléaire. En conséquence l'économie en GES doit être recalculée.l'éolien ne peut être taxé d'énergie locale car la production est injectée après transformation dans le réseau national . On ne peut donc pas parler d'autonomie et d'indépendance dans cette situation.

Le dossier porte des informations insuffisantes , voir erronées et ce dossier doit apporter aux citoyens des données plus objectives et il doit corriger certaines appréciations qui sont porteuses d'ambiguïtés pour les citoyens.

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ces observations qui ne permettent pas de donner un avis favorable à ce projet.

je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Daniel Chuillet

ci joint : volet paysager

impact des éoliennes

D Chuillet 18 :05 :2021

Volet paysager St sauveur d'aunis

Beaucoup d'oppositions aux éoliennes sont liés aux paysages et à sa détérioration.

Dans les conclusions de nombreux dossiers d'enquêtes publiques, l'argument « paysage » est considéré comme subjectif et donc par principe actuel peu recevable.

Il faut donc revenir sur cette notion de subjectivité :

Cette subjectivité ne peut être écartée et traduit l'appréciation du cadre de vie et il n'y a pas de vérité et standard.

La France a pris des engagements : convention européenne des paysages (déclaration de Lausanne en Nov 2020)

« La France reconnaît juridiquement le paysage en tant que composante du cadre de vie des populations »

Que dit la convention :

« les populations au cœur des politiques des paysages.. prendre en compte les aspirations des populations. Le paysage n'est plus l'apanage des experts , il est un sujet politique à part entière. »

L'ambition de la convention est de passer le paysage des experts du paysage au paysage des usagers : analyse sociale des paysages

il faut passer aux actes et intégrer les citoyens dans le dispositif de décision

La question du paysage doit être pris dans sa globalité de territoire et pas seulement sur la commune concernée.

le paysage de proximité ne peut être le seul critère. Le paysage est aussi traversé lors de divers déplacements , y compris pas des personnes n'habitant pas la commune.

Les projets éoliens entraînent une concentration et densification inacceptables et contribuent au mitage des territoires.

Les parcs construits et en projet ou en cours d'instruction conduisent dans un rayon d'une dizaine de kilomètres autour de ST Sauveur d'Aunis dans une zone comprise entre Aigrefeuille , Andilly , Ste Soulle et la Laigne, le long de La Nationale 11, sont de l'ordre de 50 éoliennes.

De nombreux autre projets sont à venir puisqu'il n'y pas de schéma directeur et zonages définitifs.

A proximité immédiate du Parc naturel Régional du Maris Poitevin, dans un département majeur dans le domaine touristique , le saccage des paysages n'est pas acceptable.

Document : Courrier Daniel Chuillet.pdf, page 3 sur 5

Le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin a d'ailleurs donné un avis défavorable sur ce projet : avis de la commission en date du 24 novembre 2020.

Justificatif nombre d'éoliennes :

Eolises : 24 u

St Sauveur d'Aunis : 8 u

ST Jean Liversay : 5 u

Andilly : 3 u

Benon-Mouchetune : 6 u soit 46 éoliennes

Eoliennes déjà existantes : 9 u

Parc Moindreux énergies : 6u

Chambon Puyravault : 12u

Parc éolien Aunis énergies : 9 u

Forges d'Aunis (en instruction)

Soit un minimum de 82 éoliennes

D'autres projets à venir sur la CDA de La Rochelle dans un projet de 360 Gwh de production soit entre 15 à 20 éoliennes en plus des projets Eolise.

Plus encore d'autres projets de promoteurs .

dans L'immédiat l'enjeu porte sur une **centaine d'éoliennes**..tous ces projets doivent être portés à la connaissance des citoyens.

C'est un enjeu de démocratie

Il ne peut y avoir qu'opposition à l'ampleur de tels projets ;

Impact des éoliennes et environnement : St Sauveur d'Aunis

des oublis dans le cadre zéro carbone

En général sur les dossiers étudiés, il n'a pas été pris en compte des données nouvelles qui se font jour concernant la neutralité carbone avec la mise en place des puits de carbone.

Paradoxe: loi LTECV

« développer l'agroécologie et l'agroforesterie »

le développement nécessaire de l'agroforesterie : plantation d'arbres et de haies n'est pas compatible avec l'émergence de plus en plus d'éoliennes.

Voir bilan venant de l'INRA et Adéme

dans une enquête publique , il est dit :

« il a été décidé de supprimer 500 ml de haies , le linéaire complet afin d'éviter d'orienter les chiroptères en direction de l'éolienne et de ne pas favoriser la nidification des oiseaux dans un périmètre proche de l'éolienne »

c'est reconnaître l'impact sur la faune ; est ce compatible avec la protection de la bio diversité et la création de puits de carbone .

Comment développer l'agroforesterie dans un champ d'éoliennes ?

les études d'impact portent sur l'existant et sur la biodiversité existante

la loi promeut la protection et l'augmentation (développement de la biodiversité)

au même titre que l'agroforesterie , les études d'impact doivent intégrer les conséquences des éoliennes sur la possibilité ou non de développement de la bio diversité .

Alors que sont fait partout des efforts pour planter des arbres et des haies : pour favoriser le stockage de carbone.

-développer l'agroforesterie à faible densité d'arbres (30 à 50 arbres/ha)

-développer les haies en périphérie des parcelles agricoles (60 à 100ml /ha)

démantèlement des fondations des éoliennes :

dans le dossier St Sauveur d'Aunis:il est dit

« les fondations devront être retirées sur une profondeur de 1 ml. » (prévu : 30 ml de diamètre et 3,5 ml de profondeur)

Ce n'est pas compatible avec la plantation d'arbres et de haies ;

il faut exiger le démantèlement complet des fondations (env 800 m3 par éolienne) pour préserver les alternatives possibles à l'agriculture.

Document : Courrier Daniel Chuillet.pdf, page 5 sur 5

Dans ce domaine ,la garantie financière de 50.000 euros par éolienne est insuffisante

50.000 EUROS /800 M3= 62,5 euros le m3 de béton.....ridicule

objectif de la LOI LTCEV :

augmenter la biodiversité : comment faire si l'on n'augmente pas le nombre de haies et les arbres.ils font facteur de régulation: températures,hydrométrie,nidification etc...

il y a inéquation avec l'objectif de lutte contre les GES et Inéquation avec territoire zéro carbone à l'horizon 2050

ce dossier n'est pas acceptable dans l'état

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

Etat : à traiter
Orientation : -
Question MO : -
Réponse MO : -
Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@81 - Mairie - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 24/06/2021 à 14:51:48

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Courrier Buot Claude

Contribution :

Courrier Buot Claude

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Courrier Buot Claude.pdf\)](#)

Document : Courrier Buot Claude.pdf, page 1 sur 1

M^e BUOT Claude
5 Rue de la haute Bourgogne
97 Sauveur

18/06/2021

M^r le commissaire enquêteur,

Je suis favorable aux énergies renouvelable.
je suis favorable au projet éolien de 97 Sauveur.
je suis concerné par une éolienne et compte bien
sur l'indemnisation en temps que propriétaire
pour améliorer ma faible retraite agricole.

Buot

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

Etat : à traiter
Orientation : -
Question MO : -
Réponse MO : -
Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@82 - Mairie - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 24/06/2021 à 14:52:38

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Courrier Audineau Yves

Contribution :

Courrier Audineau Yves

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Courrier Audineau Yves.pdf\)](#)

Document : Courrier Audineau Yves.pdf, page 1 sur 1

AUDINEAU YVES 24-6-2021
20 Rue Monge Janier
St Sauveur d'Aunis

M^r Le Commissaire enquêteur

En tant que retraité agricole j'ai
L'opportunité d'avoir des terres où vont être
installées les éoliennes. Je suis donc favorable
Beneficiaire d'un revenu qui va compléter ma
retraite agricole. De plus mon métier m'a
fait aimer la nature et je suis donc favorable
aux éoliennes qui produisent de l'énergie propre.
C'est de cela dont notre planète a besoin.

Audineau

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

Etat : à traiter
Orientation : -
Question MO : -
Réponse MO : -
Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@83 - Mairie - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 24/06/2021 à 14:53:36

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Courrier Martin Catherine

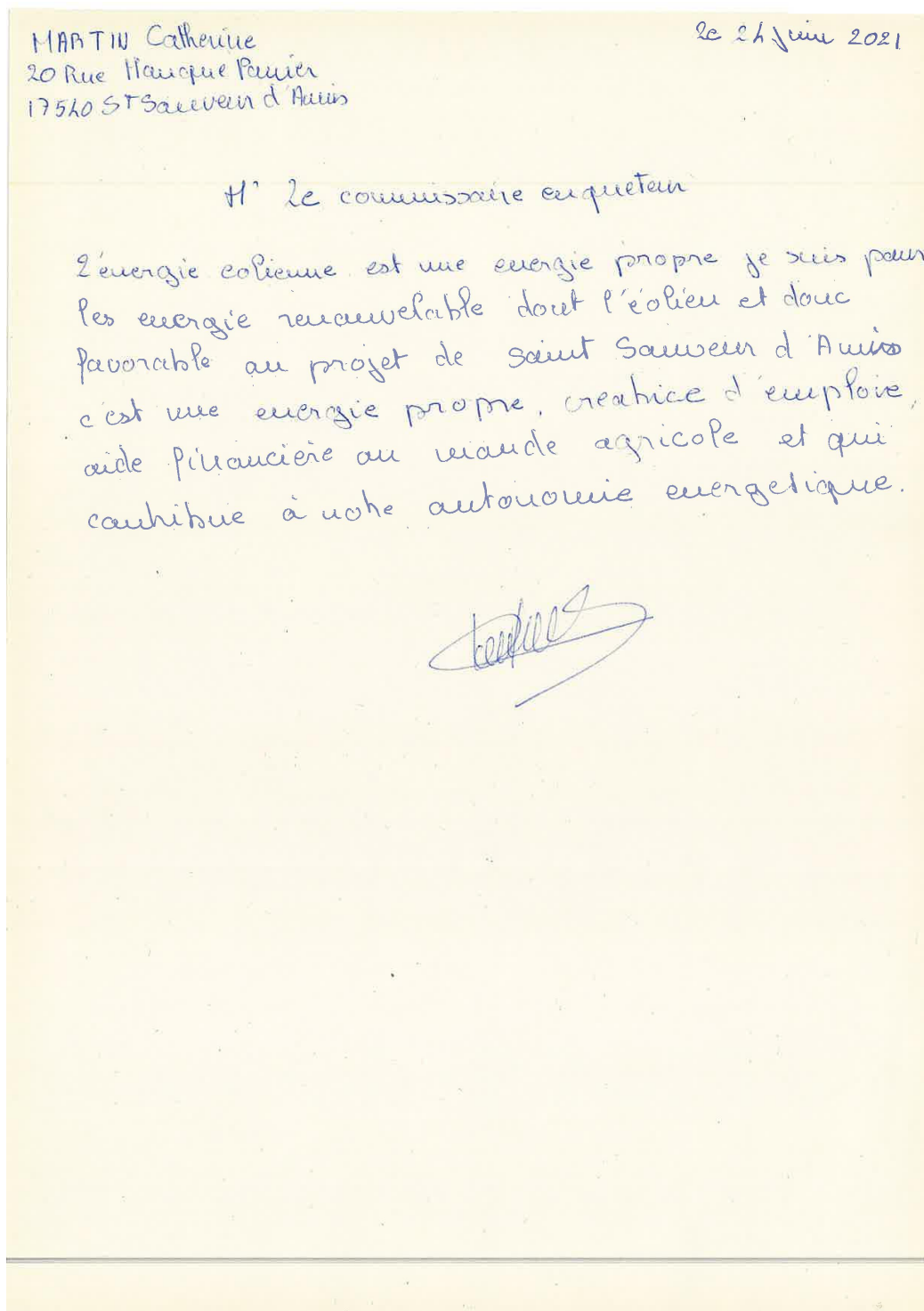
Contribution :

Courrier Martin Catherine

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Courrier Martin Catherine.pdf\)](#)

Document : Courrier Martin Catherine.pdf, page 1 sur 1



Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@84 - Daniel Forges 17 - Idron

Date de dépôt : Le 24/06/2021 à 18:06:05

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet éolien commune de Saint Sauveur d'Aunis (17)

Contribution :

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

J'interviens dans le cadre de l'enquête publique du 31/05 au 05/07/2021 objet de l'Arrêté Préfectoral du 10 Mai 2021 dans tous ses articles dont celui relevant du règlement des ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement).

Vous avez été désigné par le TA de Poitiers sous la référence E 210000/86 du 14/04/2021 en qualité de commissaire enquêteur-étant fonctionnaire a la retraite de la DDE.

Vous avez accepté cette mission qui est de conduire cette enquête publique au regard des textes en vigueur.

A la lecture du dossier, voici mes principales remarques.

1-Concertation avec le public

Je note que vous n'avez pas organisé une réunion du publique d'information et d'échanges alors que l'article R.123-17 du code de l'environnement apparait nécessaire au regard de l'importance et la nature du projet...je n'ai pas trouvé non plus un bilan de concertation en amont de cette enquête publique selon la loi N°2002-276 du 27/02/2002 relative a la démocratie de proximité.

Il sagit là d'une faute de votre part sur le premier point

2-Rapport de la MRAe du 08 avril 2021

Les remarques sont nombreuses sur les insuffisances des éléments du dossier et remettent en cause complètement la validité dudit dossier

Le memoire en réponses du MO n'apporte rien de précis par exemple sur l'artificialisation des sols interdite après l'ordonnance du 29 juillet 2019 du ministre Denormandie confirmée depuis par le premier ministre...quid des caractéristiques géotechniques du sous sol...l'évaluation de zones humides...les enjeux pour les chiroptères...Natura 2000...

3-L'étude de dangers

Même si les statistiques en France et a l'étranger démontrent le caractère dangereux des éoliennes avec les chutes de pales, les effondrements de mats, les incendies...

la pondération amène le MO a considérer que tous les risques engendrés sont "Acceptables" ...Tout de même !

4-Toutes les autres nuisances que je ne citerai pas mais qui a l'évidence détruisent le cadre d'une vie paisible des habitants de la commune.

==>Pour toutes ces raisons,

Je vous demande Monsieur le Commissaire Enquêteur de donner un AVIS DEFAVORABLE MOTIVE a ce projet, inutile en terme d'énergie, ruineux et dangereux pour habitants.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

Envoi CE : Non

@85 - BILLAUD Laëtitia - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 24/06/2021 à 18:45:16

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :NON au projet éolien sur ST SAUVEUR D'AUNIS !

Contribution :

Monsieur le commissaire enquêteur,

C'est avec une grande tristesse que j'ai découvert tout récemment le projet d'implantation sur St Sauveur d'Aunis.

Le pays d'Aunis étant déjà très fortement impacté par l'éolien dans toutes les communes alentours (Ferrières, St Jean de Liversay, Longèves... et autres), sachez qu'il n'est malheureusement plus possible à ce jour, d'organiser une balade dans notre campagne environnante sans être confrontés à ces monstruosité.

En sus de cette pollution visuelle et sonore, je suis fermement opposée à l'implantation de ce parc qui nécessitera là encore, une énorme quantité de béton à ensevelir dans les sols et qui constituera une nuisance belle et bien réelle pour la faune (oiseaux, chauve souris...).

Enfin ... Quid du recyclage des éoliennes et en particulier des pales dans 20 ans ?

Très soucieuse de l'environnement, je suis convaincue que d'autres alternatives comme le photovoltaïques sur le toit des habitations seraient à privilégier pour le respect de nos campagnes.

Par pitié, STOP aux éoliennes en Aunis/Saintonge !

Je vous prie et vous remercie, Monsieur le commissaire enquêteur, de bien vouloir tenir compte de nos avis majoritairement négatifs sur ce projet, pour motiver votre refus face à ce projet éolien "de trop", qui défigurerait encore une fois, nos paysages.

Cordialement,

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@86 - BILLAUD Christophe

Date de dépôt : Le 24/06/2021 à 19:15:52

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non merci, il y a trop d' éoliennes sur notre territoire.

Contribution :

Le territoire Aunisien est en train d'être défiguré par les éoliennes.

Vivant ici depuis 42 ans, j'ai assisté à la dégradation du paysage par la mise en place successive d'éoliennes aux alentours.

Les éoliennes qui vont être mise à Saint Sauveur sont destinées à alimenter La Rochelle. Ici, nous récoltons la pollution visuelle sur nos campagnes.

Il y a des solutions alternatives comme les panneaux solaires et surtout, à nous tous de diminuer la consommation d' électricité.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@87 - Patrick - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 24/06/2021 à 21:11:00

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Éolien st sauveur

Contribution :

Opposer au éolienne au vu de leur implantation qui vont gâcher et détruire le peut de paysage qui nous reste sur notre commune.

Sans compter le désagrément qui sera créée à la construction des chemin d'accès.

Je crains aussi la destruction de notre faune.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@88 - grosrenaud jean André - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 24/06/2021 à 22:53:32

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : parc éolien sur la commune de saint-sauveur d'aunis

Contribution :

avis très défavorable en raison des nuisances visuelles, du bruit, du coût pour la collectivité subventions et augmentation des tarifs de l'électricité. Par contre très forte rentabilité pour le gérant (30% je crois) et le propriétaire sur les terrains du quel sont implantées les éoliennes.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@89 - grosrenaud Christiane - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 24/06/2021 à 23:12:53

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : parc éolien sur la commune de SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS AVIS

Contribution :

avis défavorable. Trop cher, trop bruyant et rapporte surtout aux propriétaires des terrains sur lesquelles elles sont implantées et au gestionnaire, rendement très élevés.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

E90 - m.claude87@laposte.net

Date de dépôt : Le 25/06/2021 à 10:37:15

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Soutien projet Eolien Saint Sauveur d'Aunis

Contribution :

Bonjour Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je viens vous apporter mon soutien au projet éolien de Saint Sauveur d'Aunis,

Je suis un citoyen français, de Nouvelle-Aquitaine, et aujourd'hui j'ai clairement peur que notre état, notre société ne fasse pas le nécessaire pour répondre aux problématiques du changements climatiques.

Les énergies renouvelables sont à favoriser, les remettent en question c'est ce cacher la face et laisser aux générations futures peu de chances de vivre dans de bonnes conditions.

Les Antis éoliens (une poignée de personnes) qui vous écrivent pour défendent leur intérêt personnel, car selon eux leur petit château de province va être "gâché" par des éoliennes, ceux sont des égoïstes qui ne voient qu'à court terme.

Le projet éolien de Saint Sauveur d'Aunis est une solution, et c'est un beau projet, l'énergie produite profitera à tous, anti ou pas.

Notre monde est désormais électrique, et je suis fier que le monde rural et agricole participe à cette transformation et évolution sociétale.

Le nombre d'habitants dans ces villages de l'Aunis est en croissance, la population de l'Agglomération de la Rochelle est en croissance, la consommation électrique est en croissance ,ce parc de 8 éoliennes répondra à ces nouveaux besoins.

Notre mode de vie est bousculée ces derniers temps par cette pandémie qui nous remets tout en question sur ce qui est nécessaire ou pas, le développement éolien est nécessaire pour produire moins de CO2 et pour l'indépendance de notre pays. L'Europe a besoin d'être autonome énergétiquement.

Hélas, il est plus facile d'obtenir des permis de construire pour des zones commerciales remplies de bâtiments énergivores que d'avoir des autorisations préfectorales pour l'installation de parcs éoliens.

Monsieur le Commissaire Enquêteur, prenez en considération mon soutien, et s'il vous plaît émettez un avis favorable à cette enquête publique.

Pour une fois, prenons notre futur en main.

Claude MICHEL

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@91 - Bruguier Catherine - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 25/06/2021 à 10:48:56

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contre le projet d'éoliennes sur la commune de St Sauveur d'Aunis

Contribution :

Je m'oppose à ce projet que se soit sur la commune de St Sauveur tout comme sur les communes environnantes. Hormis une détérioration du paysage que nous venons chercher dans cette commune et ce secteur, il n'est à ma connaissance absolument prouvé que cette production d'énergie soit écologique à long terme.

Les habitants et les nouveaux arrivants sur ce secteur, recherchent un environnement agréable, préservant les sites classés, s'adaptant à des règles d'urbanisme afin de valoriser une harmonie architecturale. Mais pour autant des éoliennes devraient se situer proche de la Chapelle, la vallée du Curé, de l'église de St Sauveur avec sa nef classée ...

Pourquoi les règles sont elle différentes pour les promoteurs éoliens ? Pourquoi le nord de la Nouvelle aquitaine est elle visiblement le réservoir d'éoliennes ?

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@92 - Lambert Marine - Limoges

Date de dépôt : Le 25/06/2021 à 11:51:14

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis Favorable Saint Sauveur d'Aunis

Contribution :

A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur,

Je dépose un avis très favorable à ce dossier et à l'emplacement judicieusement choisi par une équipe professionnelle qui connaît aussi bien les enjeux favorables et défavorables. Pour ma part je soutien entièrement ce projet car nous devons penser à l'avenir. Nous développons de plus en plus l'électrique et nos besoins sont croissants. Il faut donc penser en conséquent en créant une énergie plus verte malgré que ça ne plaise pas toujours à la population locale. Tout changement amène des réactions négatives qu'il faut mesurer à leurs juste valeur.

Cordialement

Marine

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@93 - Denizon Maxime - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 25/06/2021 à 13:19:57

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Parc éolien

Contribution :

Bonjour

La proximité du parc éolien avec la commune peut-être un vrai frein dans le développement du village, sans compter la probable pollution visuelle et sonore. De plus, l'impact positif en terme d'écologie est de plus en plus contestable en terme de gain / investissement.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@94 - tardy julien - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 25/06/2021 à 17:50:43

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet du parc éolien sur la commune de Saint Sauveur d'Aunis

Contribution :

Monsieur le commissaire enquêteur,

Par le présent message, je souhaite signifier mon **OPPOSITION AU PROJET EOLIEN SUR LA COMMUNE DE SAINT SAUVEUR D'AUNIS.**

Il est invraisemblable qu'un tel projet puisse voir le jour sur notre commune qui est déjà pourvue de ces horreurs métalliques.

Ce secteur de l'Aunis Atlantique classé NATURA 2000, possède une diversité florale et faunistique importante, avec de nombreuses espèces de volatiles, qui, au moment des migrations passent au-dessus de nos maisons. J'émet des doutes quant au bienfondé écologique des tonnes de béton déversées dans les sols afin d'ériger ces totems métalliques, le bienfondé concernant l'équilibre générale de la nature, le bienfondé pour le bénéfice direct qu'apporteront ces éoliennes aux habitants de cette zone.

En outre, il est important de souligner les effets néfastes sur l'humain des éoliennes. En fonction de la direction du vent les pales émettent un son désagréable, la nuit il deviendra impossible de profiter d'une vue dégagée sans pollution lumineuse des clignotants. De plus, a-t-on penser à la dévaluation immobilière que va engendrer ces constructions ?

Cet absurde projet n'a qu'un but, non celui d'éclairer nos chaumières mais bien celui d'obscurcir nos horizons en brandissant le mot "écologie", alors que celui de "profits" serait plus adapté.

Très cordialement,

Julien Tardy

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@95 - Barbou Christophe - Perigny

Date de dépôt : Le 26/06/2021 à 14:51:54

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non au projet éolien de Saint Sauveur d'aunis

Contribution :

Un coût énorme pour la collectivité, pollution visuelle, sonore et environnementale, recyclage ridicule, production d'énergie à faible rendement et intermittente qui ne remplace rien, enrichissements de sociétés étrangères au travers de structures écran. Aucun intérêt et une grande illusion.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@96 - Le Trouher - Montpellier

Date de dépôt : Le 27/06/2021 à 13:34:52

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Participation à l'enquête publique - Projet Parc éolien à St Sauveur d'Aunis

Contribution :

Madame, Monsieur,

Très intéressée par l'éolien, j'ai récemment pris connaissance du projet d'implantation du site éolien à Saint Sauveur d'Aunis.

Au vu des informations transmises, les études environnementales, acoustiques et paysagères ainsi que les études d'impacts montrent que le projet remplit toutes les conditions pour limiter au maximum les potentiels effets sur la faune et la flore locale. La zone habite en effet plusieurs espèces de chauves souris et voit passer des oiseaux en migration sur des axes de migrations secondaires, mais des suivis environnementaux seront effectués tout au long de la 1ère année et les éoliennes seront installés au plus au plus loin des habitats de la faune.

Sur un plan économique, la construction des éoliennes et le projet dans son ensemble seront l'occasion d'ouvrir de nouveaux postes pour les habitants, il représentera également un gros bénéfice sur le long terme pour les collectivités locales.

Ecologiquement parlant, au vu du contexte actuel (crises écologiques, réchauffement climatique, instabilités économiques..) il semble que des projets comme celui représentent non seulement une alternative aux principaux modes de production d'énergie, mais aussi une porte vers plus d'autonomie locale.

De par ces différents éléments, je me positionne en faveur de ce projet éolien.

Cordialement,

Alice Le Trouher

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@97 - TARDY Alain - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 27/06/2021 à 16:31:59

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : projet d'un parc éolien sur la commune de St-Sauveur d'Aunis

Contribution :

Non au projet d'implantation des 8 éoliennes à St-Sauveur d'Aunis.

Non à la complète destruction de notre paysage déjà détruit par les 12 éoliennes existantes.

Non à la dévalorisation de nos biens

C'est un gouffre financier pour tous et de la tromperie

Ces entreprises d'exploitations bénéficient d'importantes subventions payées par nos impôts et facturés sur notre consommation d'électricité

Leurs constructions nécessitent un tonnage énorme en béton et fer non recyclable !

Leur production ne se limite qu'à 25% du temps obligeant une compensation par une production thermique type gaz ou pétrole ou, le pire, en charbon !

D'autres solutions existent par le développement du photovoltaïque, du biomasse ou de la méthanisation.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@98 - Un Habitant de ANAIS

Date de dépôt : Le 27/06/2021 à 17:14:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : NON AUX EOLIENNES DE SAINT SAUVEUR D'AUNIS

Contribution :

NON AUX EOLIENNES DE SAINT SAUVEUR D'AUNIS

STOP AU MASSACRE VISUEL DE NOS BEAUX VILLAGES ET NOTRE BELLE REGION

Si vous habitez à moins de 5 km, voilà ce que vous subirez lorsque les éoliennes de St sauveur d'aunis seront construites :

(J'ai habité à 1400m d'un par éolien plusieurs années).

Voilà ce que j'ai vécu et subi , JE N'INVENTE RIEN :

- Pollution visuelle : le jour et la nuit avec le flash énervant le soir et les flashes stroboscopiques lumineux.

- Le bruit sourd à cause des fréquences basses (infrasons) que produisent les éoliennes et qui le soir en vous couchant vous donnera l'impression d'un bruit de camion au coin de la rue ou d'un avion PERPETUEL. Surtout par mauvais temps ou par temps de brouillard ce vrombissement est décuplé et très énervant !

- Vous ne capterez quasiment plus la radio et la TV hertzienne TNT.

- Immobilier : Lorsque vous vendrez votre maison, vous perdrez statistiquement 20-30 % de la valeur de votre maison mais surtout vous perdrez 2 acheteurs potentiels sur 3 car quitte à choisir, beaucoup de gens préfèrent ne pas avoir d'éoliennes à proximité...c'est évident.

- Discussion - voisinage : comme la politique et la religion, l' éolien est un sujet de discussion parfois virulente et sèmera la discorde et l'incompréhension entre voisins, commerçants, artisans, élus politiques...

- Augmentation de votre facture d'électricité à cause de la CSPE (taxe ajoutée à votre facture qui finance cette très chère énergie « verte »

(Il faut bien payer les collectivités locales, les agriculteurs et actionnaires des entreprises étrangères qui montent ces projets financiers à très hauts rendements et retombées financières.

- Vous ne verrez plus votre agriculteur du coin du même œil car il va touchez ± 10.000€ / an et par éolienne sur son terrain . Oui c'est beaucoup d'argent je sais mais ce sont les chiffres aujourd'hui (entre 6000 et 13000€ tous les ans par éolienne !

- Massacre de la faune des marais communaux. Présence de Chauves-souris et de nombreux oiseaux, cigognes, chouettes, oies, col-verts, bécasses, vanneaux, grues, aigrettes.

C'est ABERRANT !!!

J'invite le préfet et le commissaire enquêteur à venir voir les marais communaux à côté de St Sauveur d'Aunis vers Rioux ou Anais où des centaines de milliers d'espèces survolent cette zone.

Les éoliennes viendraient les massacrer en plein vol.

Un projet à 200m d'une telle zone humide de reproduction est totalement INCOMPREHENSIBLE !

- Beaucoup de gens aujourd'hui s'en fichent encore, ne savent pas ou ne s'intéressent pas au sujet mais malheureusement NOUS SUBIRONS TOUS ces conséquences une fois le projet finalisé et les éoliennes installées.

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

- Vous ne regarderez plus cette belle plaine d'aunis et ses vues si apaisantes mais vous verrez ces nouveaux « moulins » construits non pas comme nos anciens en bois et pierres de pays

MAIS construits aujourd'hui avec des terres rares, des tonnes d'acier, des tonnes de bétons et des centaines de litres d'huile et le comble: d'immenses et effrayantes pales en fibres de verres non recyclables.

ET CERTAINS VOUDRAIENT NOUS FAIRE CROIRE QUE C'EST DE L'ECOLOGIE... :-)

Ce n'est que mon avis,

ce n'est que mon vécu...

*** NON AUX EOLIENNES DE SAINT SAUVEUR D'AUNIS ***

Un Habitant de ANAIS

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

E99 - Amandine Buot

Date de dépôt : Le 27/06/2021 à 19:35:55

Lieu de dépôt : Par email

Objet :Participation enquête publique

Contribution :

Madame, Monsieur,

En tant qu'éco-citoyenne, je suis pour le développement de l'énergie éolienne qui est une énergie naturelle, renouvelable et durable. De plus, fonctionnant grâce au vent, les éoliennes, contrairement aux panneaux solaires, œuvrent d'autant plus en hiver (période à laquelle le besoin en électricité est important). Pour finir, les éoliennes permettent aux propriétaires des terres sur lesquelles elles verront le jour, de compléter leur revenu.

C'est pourquoi je suis favorable au projet éolien de Saint Sauveur d'Aunis.

Cordialement,

Amandine Buotamandinebuot17@gmail.com06.26.06.50.55.Profil LinkedIn

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@100 - Manon - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 27/06/2021 à 22:53:59

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : CONTRE LE PROJET D'UN PARC ÉOLIEN SUR LA COMMUNE DE SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

Contribution :

Madame, Monsieur,

Par ce message, je souhaite donner mon avis et me faire entendre concernant le projet du parc éolien à Saint Sauveur. Je suis contre, de par la pollution visuelle et nuisance sonore que cela engendre.

Cordialement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@101 - Marie - Niort

Date de dépôt : Le 28/06/2021 à 17:02:12

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis très favorable

Contribution :

Madame, Monsieur le commissaire enquêteur, je tiens à vous faire part de mon avis très favorable pour le projet de 8 éoliennes à Saint Sauveur d'Aunis.

La situation climatique catastrophique impose à tous de soutenir les initiatives positives pour l'environnement. Il me semble que nous ayons une responsabilité vis à vis des générations futures.

Je suis fière que le territoire dont je suis native soit un moteur et un modèle de développement des énergies renouvelables.

Il me paraît invraisemblable qu'en 2021, le débat porte davantage sur des critères subjectifs et trop égoïstes.

Cordialement.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

E102 - Pauline Buot

Date de dépôt : Le 28/06/2021 à 19:03:50

Lieu de dépôt : Par email

Objet :Enquête publique - projet eolien - saint sauveur d'aunis

Contribution :

Monsieur le commissaire enquêteur,

Le projet éolien de saint sauveur d'Aunis est pour moi autant bénéfique pour l'environnement que pour la commune et son image. En tant que citoyenne française je pense que c'est grâce à de tels projets que nous pourrons prétendre pouvoir faire évoluer les choses.

L'éolien est aujourd'hui un bon outil pour utiliser les ressources naturelles et palier ainsi aux besoins de nous autres citoyens.

Bien à vous,

Pauline BUOT 1 La Maissonette 17540 Saint Sauveur d'Aunis

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@103 - GUINEBERTIERE Armelle et Patrick

Date de dépôt : Le 28/06/2021 à 22:57:19

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : contribution de Monsieur et Madame Guinebertiere

Contribution :

1/3 de l'exploitation agricole dont nous sommes propriétaires à Saint Sauveur d' Aunis au lieu-dit Plain Point est concerné par un arrêté de protection de biotope de la part du Préfet de Charente-Maritime . Arrêté de protection de la faune avicole et aquacole sur les marais de Nuaille Annais et sur la vallée du Curé . Cet arrêté a pour conséquences de transformer des terres productives de céréales en prairies destinées à accueillir et protéger toute cette faune dont l'inventaire est la raison de cette protection .

Aujourd'hui ,une enquête d' autorisation environnementale, (maintenant on ne parle plus d' utilité publique puisqu'il s'agit d'intérêts privés) est ouverte pour l'implantation de 8 éoliennes et un collecteur , sur la commune de Saint Sauveur d' Aunis .

Monsieur le Commissaire je suis sûre que vous allez comprendre notre étonnement voire notre stupéfaction .

Comment le préfet pourra-t-il autoriser par ce parc la destruction de l' avifaune qu'il impose de protéger moins de deux kilomètres plus loin?

Comment accepter l'enfouissement de milliers de tonnes de béton dans ces terres céréalières, béton que l'on n' enlèvera jamais ?

Comment envisager dans ces mêmes terres d'introduire des kilomètres de fils électriques induisant des champs magnétiques nuisibles à toute sorte de faune.

Comment accepter de violer nos engagements internationaux de protection vis à vis d'espèces protégées présentes sur ce territoire qui termineront broyées par les pâles de ces machines qui n'ont rien à faire en ces lieux ?

Comment ne pas tenir compte de l'engagement de cette municipalité pour faire de cette commune un lieu d' accueil touristique en plein Marais Poitevin?

Je rappelle que les accords de Paris ont pour objectif de diminuer la production atmosphérique de CO2: Or les éoliennes ont une production intermittente dont les manques sont complétés par des centrales thermiques productrices de Co2 ...c'est un mensonge de baptiser "électricité verte" cette production.

Monsieur le Commissaire nous sommes persuadés que vous saurez donner un avis défavorable à cette enquête au vu de toute cette incohérence environnementale qui ridiculiserait l' état et la cohérence de ses politiques si cette ferme éolienne voyait le jour .

Vous remerciant de votre écoute, Nous vous prions de croire à nos meilleurs sentiments.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

E104 - Danielle INGRAND

Date de dépôt : Le 29/06/2021 à 09:19:55

Lieu de dépôt : Par email

Objet : soutien au projet éolien de Saint Sauv

Contribution :

Mr Gérard Parvery,

Je vous donne mon avis positif pour la Ferme Éolienne de Saint Sauveur d'Aunis.

L'énergie éolienne est une énergie propre, une utilisation des forces de la nature, sans risque comme les centrales nucléaires et leurs déchets et permet de réduire l'utilisation des ressources fossiles.SS

Veillez agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, mes salutations distinguées.

Danielle INGRAND10 chemin du tilleul79260 ROMANS

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@105 - MARILLY Régis - Saint-Sauveur-d'Aunis

Date de dépôt : Le 29/06/2021 à 19:42:09

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Demande d'informations complémentaires

Contribution :

Ce type de projet doit comporter une partie économique et une partie environnementale .

En ce qui concerne la partie économique il est nécessaire de connaître la consommation électrique annuelle de Saint Sauveur d'Aunis et la production moyenne annuelle d'une éolienne . A partir de ces données, il faudra également connaître les coûts de fourniture, d'installation, d'achat ou de location de la parcelle supportant cette éolienne ainsi que ses coûts de maintenance . Combien coûtera le KWh éolien par rapport au KWh actuel et sera t'il stable sur combien d'années ? Avec ces données, les habitants pourront se déterminer sur l'utilité ou non de ce type d'énergie électrique .

En ce qui concerne l'environnement, il faut reconnaître que ce n'est pas du tout esthétique et qu'une éolienne génère un bruit important . Ayant une grande expérience en ce qui concerne les installations de station radar, certains techniciens n'ont pas supporté le bruit crée par le vent dans les antennes en rotation et ont demandé leur mutation . Je pense qu'il serait utile que des mesures de bruit soient effectuées à différentes distances sur des éoliennes existantes en fonction de la direction et de la force des vents .Il serait également utile d'effectuer des mesures des fréquences induites par ce générateur électrique au moyen d'analyseur de spectre .

Ces résultats d'analyses permettront d'établir un dossier qui pourra valider ou non ce projet d'implantation .

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

@106 - Emilie - Saint-Georges-du-Bois

Date de dépôt : Le 30/06/2021 à 14:29:55

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Trop c'est trop

Contribution :

Les bienfaits promis... Une installation pour la planète... Je dirais uniquement des projets d'argents mais n'oublions pas que derrière tout ça il y a des êtres humains qui ont choisi de vivre ici et non dans une zone industrielle.

S'il vous plaît respecter ces habitants

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question MO : -

Réponse MO : -

Envoi CE : Non

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

@107 - KIEFFER Sylvia - Peumerit

Date de dépôt : Le 30/06/2021 à 14:39:29

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Enquête publique - projet éolien à SAINT SAUVEUR D'AUNIS

Contribution :

A l'attention du commissaire enquêteur,

Je suis contre le projet de parc éolien à SAINT SAUVEUR D'AUNIS

Je vous prie de trouver ci-joints mes observations et les documents annexes.

Cordialement

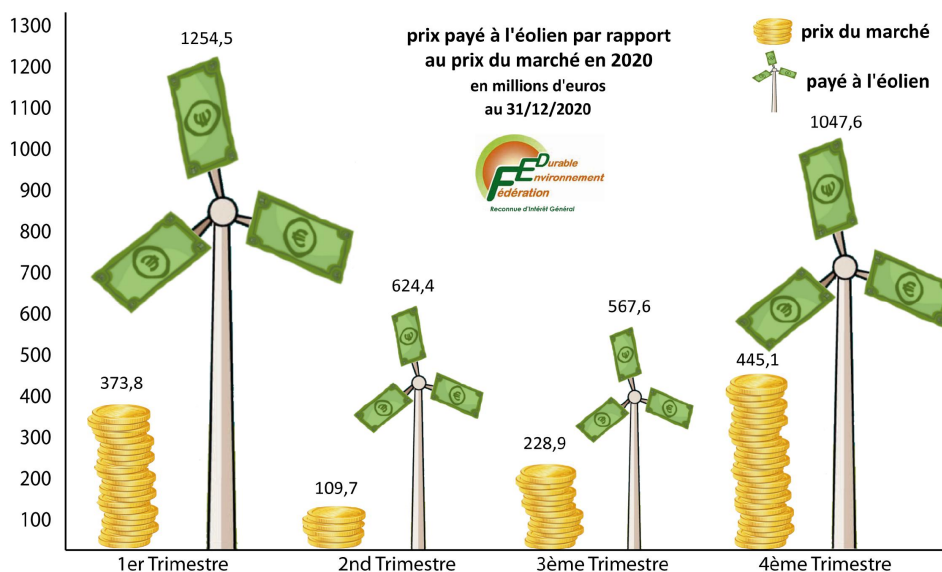
Sylvia KIEFFER

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(observ projets éoliens-coût éolien ANNEE 2020 -2,3 milliards.pdf\)](#)

Document : observ projets éoliens-coût éolien ANNEE 2020 -2,3 milliards.pdf, page 1 sur 1

COMMENT L'ÉOLIEN INDUSTRIEL DILAPIDE LES FINANCES PUBLIQUES :
au 31 décembre 2020 2,3 milliards d'euros ponctionnés dans les caisses de l'État !



	Prix de vente marché spot en millions d'€ (1)	Prix payé à l'éolien en millions d'€ (2)	Subventions à l'éolien en millions d'€ (3)	Ratio subventions / prix marché (3)	Taux de bonification du CA éolien (4)	Prod électrique éolienne en GWh (1)	% de l'éolien dans le mix électrique (5)
janvier	142,75	356,19	213,43	59,9%	149,5%	3 914,13	7,6%
février	136,28	505,87	369,45	73,0%	271,1%	5 559,02	11,6%
mars	94,79	392,46	297,15	75,7%	313,5%	4 312,71	9,3%
avril	24,69	204,40	176,95	86,6%	716,7%	2 246,13	6,2%
mai	36,86	236,19	197,98	83,8%	537,1%	2 595,45	6,8%
juin	48,18	183,81	135,54	73,7%	281,3%	2 017,40	5,9%
juillet	64,24	189,64	124,57	65,7%	193,9%	2 083,92	6,0%
août	71,78	182,06	110,29	60,6%	153,7%	2 000,71	6,0%
septembre	92,91	195,95	104,20	53,2%	112,2%	2 153,33	6,6%
octobre	148,60	376,51	227,84	60,5%	153,3%	4 137,44	10,3%
novembre	108,56	284,45	175,74	61,8%	161,9%	3 125,84	7,0%
décembre	188,00	386,65	206,22	53,3%	109,7%	4 248,95	Attente de publ
Cumul 2020	1 157,64	3 494,18	2 339,36	67,0%	202,1%	38 395,03	

(1) selon relevés horaires de Réseau de Transport d'Électricité en temps réel sur le site eco2mix. Le prix de vente sur le marché est une approche du CA réel de l'éolien corrigé au tarif du marché hors subventions.
 (2) Selon la Commission de Régulation de l'Énergie : "Mise à jour des charges de service public de l'énergie" annexe 2 du 15/07/2020. Prix moyen de rachat de l'éolien 91,00 € le MWh.
 (3) estimation résultant de la différence entre le prix du marché et le prix payé à l'ensemble du secteur éolien au prix moyen de 91,00 € le MWh.
 (4) Ce taux résulte des dispositions légales et réglementaires bonifiant le prix d'achat du MWh par rapport à son prix réel sur le marché spot. Évaluation moyenne sur l'ensemble du secteur éolien.
 (5) source : eCO2mix RTE_energie_M au 20-01-2021

Ce document est téléchargeable à l'adresse suivante : <https://ahp.li/58647d799e184d3d9f53.pdf>. Voir aussi l'enquête d'Énergie et Vérité : « les milliards volés de l'éolien » sur youtube : https://www.youtube.com/watch?time_continue=1&v=hMmx8dGvSRw&feature=emb_logo

Export généré le 06/07/2021 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 31/05/2021 et le 05/07/2021

[Télécharger la pièce jointe originale \(observ projets éoliens-DONNEES MARCHE-22-23et24 août 2020.pdf\)](#)

Document : observ projets éoliens-DONNEES MARCHE-22-23et24 août 2020.pdf, page 1 sur 1

